# Societas Criticus, Revue de critique sociale et politique On n'est pas vache...on est critique!

### D.I. revue d'actualité et de culture Où la culture nous émeut!

Regard sur le Monde d'une perspective montréalaise ! On est sceptique, cynique, ironique et documenté!

Revues en ligne, version archive pour bibliothèques Vol. 21 n° 02, du 2019-05-11 au 2019-06-16.

### **Depuis 1999!**



# www.societascriticus.com Cette revue est éditée à compte d'auteurs.

societascriticus@yahoo.ca CP 37308 Succ Marquette Montréal (QC) H2E 3B5

## Le Noyau!

**Michel Handfield,** M.Sc. Sociologie (<u>U de M</u>), cofondateur et éditeur; **Gaétan Chênevert**, M.Sc. (<u>U de Sherbrooke</u>), cofondateur et pensif de service; **Luc Chaput**, diplômé de l'<u>Institut d'Études Politiques de Paris</u>, recherche et support documentaire.

Sylvie Dupont, lectrice et correctrice d'épreuves.

ISSN: 1701-7696

**Soumission de texte:** <u>societascriticus@yahoo.ca</u>. Si votre texte est en pièce jointe, le sauvegarder sans les notes automatiques.

#### Note de la rédaction

Nous avons placé notre correcteur à « graphie rectifiée » de façon à promouvoir la nouvelle orthographe: www.orthographe-recommandee.info/. Il est presque sûr que certaines citations et références sont modifiées en fonction de l'orthographe révisée sans que nous nous en rendions compte vu certains automatismes parfois, comme de corriger tous les mots identiques! Ce n'est pas un sacrilège que de relire les classiques du français en français moderne. On n'y comprendrait parfois peu si on les avait laissés dans la langue du XVIe siècle par exemple. L'important est de ne pas trafiquer les idées ou le sens des citations, ce que n'implique généralement pas la révision ou le rafraichissement orthographique de notre point de vue.

Les paragraphes sont justifiés pour favoriser la compatibilité des différents formats que nous offrons aux bibliothèques (collection.nlc-bnc.ca/100/201/300/societas\_criticus; collections.banq.qc.ca/ark:/52327/61248) avec différents appareils. Ceci favorise aussi la consultation du site sur portables.

## « Work in progress » et longueur des numéros (2013-06-18)

Comme il y a un délai entre la mise en ligne et la production du n° pour bibliothèques, il se peut que quelques fautes d'orthographe, de ponctuation ou de graphie aient été corrigées, mais le texte n'est pas changé à quelques virgules près! On a beau lire un texte plus d'une fois, quand on vient de l'écrire on ne voit pas toujours certaines coquilles. On peut cependant les voir en préparant ce n°.

La longueur des n° varie en fonction des textes que nous voulons regrouper, par exemple pour un festival de films. Si nous visons les 30 pages pour des raisons de lecture, notamment sur téléphone intelligent, certains n° peuvent en avoir plus ou moins pour des raisons techniques, comme de le terminer avant le début d'un festival ou de regrouper tous les textes sur un même sujet. Renseignements pris, la question de la taille à respecter pour envoyer un n° aux bibliothèques est beaucoup plus grande qu'avant. Cette limitation ne se pose donc plus pour nous.

#### Index

# Societas Criticus, revue de critique sociale et politique

Pas de foulard sur la tête, mais sur la bouche, pour bâillonner l'opposition, c'est permis !

Le multiculturalisme canadien, le bilinguisme et le cas du Québec sur l'ethnicité et la laïcité : quelques explications.

Pas besoin de taxer...

À l'origine : la fête du solstice d'été

Nos brèves Facebook / Vol. 21 No. 02

L'étalement urbain et la priorité à l'auto ont un cout

Comme le chante Georges

Pas combien, mais qui?

Santé et exemptions religieuses : enfin une ville agit !

Le racisme n'a pas de couleur ni d'odeur

N'en déplaise aux banlieues

Rien à ajouter... Tout est là !

Et, le principe de précaution?

Mon lapin, un pacha!

<u>Avec le PC: pertes sur l'environnement</u>

À moins de changer de comportements, expiration : 2050 !

<u>Une inondation « non naturelle » !</u>

On a fait des ressources des vidanges!

Ce qui est fascinant avec l'éducation...

J'approuve les jeunes sur la question des changements climatiques

« Get back »

Ce qui me parle dans ce programme...

Andrew, l'ignorance n'est pas une option

Environnement : Faut peut-être parler de couts/bénéfices?

Arrêter la dépendance à l'auto, aussi difficile que d'arrêter de fumer!

<u>Anarparadoxal!</u>

Les manquements en éducation!

Les conservateurs vont contre un fragile équilibre

Un humain, ce n'est pas de la tôle

L'égalité, un principe pour les routes aussi !

<u>Vélo +</u>

OMAR BA: VISION PARTAGÉE - Premier solo de l'artiste au Canada - ou les leçons de l'Afrique à l'Occident!

# D.I., Delinkan Intellectuel, revue d'actualité et de culture

<u>Avis</u>

**Undivided Colors** (Danse)

LA NUIT OÙ LAURIER GAUDREAULT S'EST RÉVEILLÉ (Théâtre)

50 ans après le rapport Rioux - cultiver l'enseignement des arts au Québec. Arts, sociétés et partage des savoirs.

Quadriptyque I-II-III

### Societas Criticus, revue de critique sociale et politique

Vous trouverez ici des éditos, essais et reportages de la revue Societas Criticus.

#### Index

Pas de foulard sur la tête, mais sur la bouche, pour bâillonner l'opposition, c'est permis !

Societas Criticus, revue de critique sociale et politique, Vol. 21 no 02, Éditos : www.societascriticus.com

Michel Handfield, *Facebook*, 2019-06-15 (corrigé), www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02

- « Selon lui, «il y aurait des risques pour la cohésion sociale» à «laisser traîner le débat» sur la laïcité. Appelé à préciser ce que sont ces «risques», il a répondu que le Québec «n'est pas à l'abri des extrémismes».
- « Pourtant, dans l'opposition, François Legault a réclamé de limiter le recours au bâillon. Dans un document adopté en novembre 2015, la Coalition avenir Québec fait valoir qu'«en court-circuitant la procédure parlementaire normale, le gouvernement coupe court aux débats nécessaires pour améliorer un projet de loi et s'assurer de sa conformité». » (1)

Il y a « des risques pour la cohésion sociale » dit notre premier ministre. Et, les « débats nécessaires pour améliorer un projet de loi et s'assurer de sa conformité » qu'en fait-il ? C'est qu'avec 37,42 % des voix (2), il n'a pas eu la majorité.

En fait, c'est même pour cela qu'il faut une réforme allant vers une proportionnelle, car une fois élus les partis oublient trop souvent qu'ils n'ont pas toujours la majorité derrière eux. Ensuite, on leur demande d'être plus éclairé que le peuple, car, désolé de vous le dire, être dans une majorité ne donne pas toujours raison. Être d'une minorité non plus quant à moi, d'où mon espoir d'avoir des politiciens qui ne suivent pas les courants idéologiques, majoritaires ou minoritaires, mais qui prennent des décisions éclairées en se basant d'abord sur des faits rationnels et scientifiques (incluant les sciences humaines et sociales) plutôt que des croyances idéologiques. Je veux des gens de savoirs avant des gens de pouvoirs.

En conséquence, et pour corriger une erreur du dernier numéro de *Societas Criticus*, où nous avons mal identifié notre texte « <u>Le multiculturalisme canadien, le bilinguisme et le cas du Québec sur l'ethnicité et la laïcité : quelques explications</u> » dans l'index, nous le reprenons plus bas, car il est plus pertinent encore en cette fin de session parlementaire (aujourd'hui et demain) qui se déroule sous le bâillon au Parlement du Québec pour passer cette loi.

#### **Notes**

- 1. TOMMY CHOUINARD, *Bâillon: Legault annonce une réforme parlementaire*, *lapresse.ca*, 14 juin 2019 : <a href="https://www.lapresse.ca/actualites/politique/201906/14/01-5230237-baillon-legault-annonce-une-reforme-parlementaire.php">https://www.lapresse.ca/actualites/politique/201906/14/01-5230237-baillon-legault-annonce-une-reforme-parlementaire.php</a>
- 2. www.electionsguebec.gc.ca/provinciales/fr/resultats 2018.php.

#### **Index**

# Le multiculturalisme canadien, le bilinguisme et le cas du Québec sur l'ethnicité et la laïcité : quelques explications.

Societas Criticus, revue de critique sociale et politique, Vol. 21 no 01/02, Essais : www.societascriticus.com

#### Préface du 2019-06-15

Pour corriger une erreur du dernier numéro de *Societas Criticus*, où nous avons mal identifié ce texte dans l'index, nous le reprenons ici, car il est plus pertinent encore en cette fin de session parlementaire (aujourd'hui et demain) qui se déroule sous le bâillon pour passer cette loi sur la laïcité au Parlement du Québec.

Michel H.

# Recherche et commentaires de Michel Handfield (2019-05-01)

#### **Avant-propos**

Ce texte est composé sur la base de différents billets *Facebook* de ma part et de différentes réponses que j'ai apportées à des statuts d'autres personnes sur toute cette question des signes religieux et de ce qu'est la laïcité dans la foulée du projet de loi 21 du gouvernement de François Legault. (1) C'est qu'il y a une méconnaissance de ce qu'est le multiculturalisme canadien et de notre histoire.

Ce sujet est loin d'être clos et il est quasi impossible qu'il le soit un jour si nous considérons les points de vue historiques, juridiques, anthropologiques et sociopolitiques qui seront toujours ouverts sur cette question. Une constitution n'est pas un domaine figé, mais d'interprétations et de réinterprétations si complexes que les débats et les opinions politiques et juridiques sur le sujet ne seront jamais finit. Même la Cour suprême donne des jugements partagés, donc réinterprétables un jour ou l'autre sous un nouvel angle. :)

Des études et des recherches se font d'ailleurs toujours en ces domaines. Même nos premiers ministres n'ont pas une connaissance parfaite du sujet, j'en suis convaincu. Ils en ont cependant une interprétation à laquelle ils tiennent, comme pour tous les autres citoyens. Mais, ça ne veut pas dire que ce soit la réalité ou la « vérité ». Comme moi, ils ne peuvent être spécialistes de tout.

Je suis sociologue, non-historien ou constitutionnaliste par exemple. Je peux cependant en avoir une certaine vision. Mais, surtout, j'ai une formation de chercheur et si j'ai des questions, je peux chercher des explications plausibles. C'est de cela que je parle ici : de plausibilité et non de vérités.

#### Le multiculturalisme canadien

Plusieurs sont contre « *le multiculturalisme de Justin Trudeau* », mais ne savent pas que ça remonte à beaucoup plus loin dans l'histoire du monde. Dans mon texte sur l'*opéra Salomé* de Richard Strauss, écrit en 2011 (2), j'écrivais ceci :

« Si, à l'époque, Hérode avait des juifs et des Nazaréens à sa table, aujourd'hui il aurait pu y avoir des musulmans, car l'empire reconnaissait les religions de ses citoyens :

« The Roman Empire expanded to include different peoples and cultures; in principle, Rome followed the same inclusionist policies that had recognised Latin, Etruscan and other Italian peoples, cults and deities as Roman. Those who acknowledged Rome's hegemony retained their own cult and religious calendars, independent of Roman religious law. » (3)

Contemporain! En la laïcité, le multiculturalisme. lien avec l'interculturalisme et le pluralisme confessionnel qui nous questionne en ce moment. Les philosophes et penseurs du temps auraient pu écrire le passage qui suit, mais il fut plutôt écrit par Genevieve Nootens. de sciences politiques professeure à l' Université du Québec Chicoutimi et membre du Groupe de recherche sur les sociétés plurinationales et du Centre de recherche sur la diversité au Québec (4) :

« La moralité libérale comporte un tel engagement envers le respect de la divergence des conceptions religieuses, philosophiques, et métaphysiques, conceptions qui, de pair avec les principes et valeurs politiques, donnent un sens à la vie des individus. Seul un tel engagement peut fonder la valeur morale du pluralisme. En effet, toute défense du pluralisme et du désaccord raisonnable implique minimalement de défendre l'idée que l'adhésion aux valeurs morales passe nécessairement par l'intériorité individuelle, et que la coercition est inutile en ce domaine. Toute minimale au'elle soit, cette exigence implique une contrainte épistémique relativement forte: le respect du pluralisme et du désaccord raisonnable exige que les doctrines dites « raisonnables » soient conciliables avec le pluralisme, c'est-à-dire que les tenants de ces doctrines doivent accepter qu'il soit raisonnable pour les autres de nier la véracité de leurs convictions. En retour, cette exigence n'a de sens que si elle provient d'un engagement à l'endroit de la croyance en l'égale liberté de conscience. » » (5)

Pour le multiculturalisme canadien moderne, on peut le situer aux années 1960 (6), mais sa concrétisation effective date de 1971 :

« Dans sa déclaration de 1971, monsieur Trudeau parlait du Chinois qui peut être ici aussi chinois que chez lui, pourvu qu'il fasse allégeance au Canada. » (7)

Voilà ce que signifie la déclaration du multiculturalisme canadien de Trudeau père en 1971. Après le référendum de 1980 sur la souveraineté-association du Québec, qui fut perdu, nous avons eu droit au rapatriement de la constitution canadienne et à l'inclusion de la *Charte des droits et libertés* (8) dans la constitution en 1982 qui y officialise le multiculturalisme canadien (article 27) :

« Toute interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens. » (9)

Sans surprise, ce multiculturalisme relève davantage du modèle anglo-saxon duquel le Canada est issu, que du modèle français auquel on se réfère au Québec actuellement. Mais, on ne peut pas dire que le Québec a choisi le Canada en ignorant que le multiculturalisme y existait, tant en 1980 qu'en 1995. (10) C'est comme si on voulait toujours être dans le Canada, mais sans la loi canadienne. Un moment donné, on l'accepte ou on en sort.

### Quant au bilinguisme...

Plusieurs croient à tort que si le Canada est bilingue, toutes les provinces doivent l'être. En fait, une seule province l'est selon la constitution :

« Les provinces et les territoires canadiens sont-ils tous bilingues?

Non. Seule la province du Nouveau-Brunswick est officiellement bilingue, ce qui veut dire qu'elle reconnaît l'anglais et le français comme ses langues officielles.

Toutes les autres provinces et tous les autres territoires ont adopté l'anglais comme langue officielle, à l'exception du Québec et du Nunavut. » (11)

C'est qu'entre ce qui est dit et l'histoire, il y a une marge. Au sujet des langues officielles du Canada, voici ce que dit la constitution à l'article 16 :

« (1) Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada; ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada.

Note marginale : Langues officielles du Nouveau-Brunswick

(2) Le français et l'anglais sont les langues officielles du Nouveau-Brunswick; ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions de la Législature et du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Note marginale : Progression vers l'égalité

(3) La présente charte ne limite pas le pouvoir du Parlement et des législatures de favoriser la progression vers l'égalité de statut ou d'usage du français et de l'anglais. » (12)

Sur ce point, je ne sens pas le besoin d'aller plus loin, la constitution étant claire.

### Le cas du Québec...

On a eu deux référendums où on a choisi le Canada, pas nécessairement de gaité de cœur, mais pour un certain confort à la canadienne. En même temps on ne signe pas la constitution et on refuse sa *Charte des droits et libertés* et le multiculturalisme qui en sont pourtant la pierre angulaire. Incapable de prendre le Canada tel qu'il est ou d'en sortir, on se situe où? C'est la première question à se poser.

Si on n'est ni pour le Québec ni pour le Canada, d'un point de vue canadien, on doit être assez agaçant parfois et on doit en convenir. Quelles options nous restet-il?

- Un référendum pour devenir un état des États-Unis;
- Un référendum pour devenir un territoire de la France, comme Saint-Pierreet-Miguelon.

De toute façon, comme une majorité de Québécois rejette le multiculturalisme canadien et réclame un républicanisme à la française, car on entend souvent parler de la loi française de 1905 sur la laïcité dans ce débat (13), le second choix serait le plus approprié à notre position. Mais, serions-nous prêt à devenir un territoire Français? Question importante s'il en est.

# De quelques oublis historiques, vus du point de vue d'un sociologue de l'organisation !

En même temps, on oublie d'inscrire notre histoire dans les courants mondiaux. Par exemple, sait-on que la bataille des plaines d'Abraham s'inscrit dans un conflit plus large et mondial, la guerre de Sept Ans? Un « Conflit armé s'étant déroulé en Inde, en Amérique et en Europe entre 1756 et 1763. » (14)

C'est plus grand que l'histoire qu'on nous ait enseigné, car ça nous inscrivait dans une forme de mondialisation. Il faut donc lire cette histoire à défaut de l'avoir apprise. On y apprend ainsi que ce conflit a perduré au-delà de la bataille des Plaines d'Abraham (1759) et que les Français ont gagné la Bataille de Sainte-Foy l'année suivante! (15)

Si la Nouvelle-France fut perdue, c'est dans le cadre d'un conflit mondial et non seulement de la bataille des Plaines-d'Abraham, même si cette défaite des Français fut importante, car elle mena à la capitulation de Québec. (16) Puis, la paix sera enfin signée entre les belligérants en 1763. En ce qui regarde notre histoire :

« (...) le traité de Paris, concerne la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne. Il est signé le 10 février 1763 et la Grande-Bretagne, étant en position de force, obtient d'énormes gains. En Amérique du Nord, la Grande-Bretagne se voit accorder le Canada et toutes les îles au large, sauf Saint-Pierre-et-Miquelon qui reste aux Français, ainsi que tous les territoires à l'est du Mississippi. » (17)

Nous fumes cédé à l'Angleterre suite à la défaite de la France et de ses alliés dans un conflit mondial qui nous dépassait même si nous en étions aussi partie prenante. C'est un peu ce double statut qui nous dépasse.

Il faut peut-être penser qu'on n'était pas un pays, mais une colonie : un territoire où la France exploitait des ressources un peu comme une entreprise commerciale. Un peu comme pour une entreprise qui cède une filiale avec ses employés à un concurrent, on a été cédé avec le territoire. On faisait partie du « deal » pour conserver ce qui était le plus rentable pour la France :

« « Pour Choiseul, conclut Boucher, comme pour tous les ministres français depuis Colbert, les précieuses Antilles dépassaient en importance toutes les autres possessions coloniales [18] ». » (19)

Des transactions de ce genre, il s'en fait d'autres aussi. Ainsi :

« Le 3 mai 1803, le Premier Consul de la République Française Napoléon Bonaparte vend la Louisiane aux États-Unis, pour 5 millions de dollars plus 10 millions de dollars pour La Nouvelle-Orléans, sans le consentement de l'Assemblée nationale. » (20)

Bref, l'histoire nationale, prise seule, est parfois un peu faussée, car elle s'inscrit aussi dans une histoire plus large qui est l'histoire du monde. Mais, comme on dit, il faut bien mettre des limites quelque part, car on ne peut pas tout enseigner à l'école. Cependant, il faut parfois aller un peu plus loin par nos propres moyens pour comprendre. C'est pour cela que l'école doit donner non seulement de l'enseignement, mais aussi le gout de continuer à apprendre. Dans ce contexte, on devrait aussi investir davantage dans l'éducation permanente et l'éducation populaire qu'on ne le fait actuellement.

# Qu'est-ce que la laïcité de l'État?

D'abord, ce n'est pas un objet fermé. C'est même un sujet ouvert, car la laïcité joue entre deux pôles : la laïcité ouverte et fermée. J'explique.

La laïcité ouverte exige l'absence de référence religieuse de la part de l'État et des institutions. Elle n'exige cependant pas l'absence de signes religieux de la part de ses agents, mais un droit de réserve dans leur jugement et leurs fonctions. Un exemple tiré d'une lettre ouverte au *Devoir*:

« Qu'une jeune étudiante musulmane porte le foulard en classe ou qu'un médecin juif porte la kippa lorsqu'il est en fonction n'entame pas la laïcité de l'école et de l'hôpital. Il en va tout autrement de l'enseignement catholique et protestant confessionnel qui était jusqu'à encore tout récemment dispensé à l'école. L'école, dans ce cas, favorisait les catholiques et les protestants. La laïcité ouverte nous permet de faire ces distinctions et de prendre des décisions éthiquement plus acceptables quant aux enjeux reliés à la place de la religion dans l'espace public. » (21)

La laïcité fermée exige non seulement l'absence de références religieuses de l'État, mais aussi de ses agents. Et, entre les deux, une position qui défend la culture judéo-chrétienne tout en la distinguant de la religion. Une forme un peu hypocrite de laïcité quant à moi.

Jocelyn Maclure, professeur à la Faculté de philosophie de l'*Université Laval* et analyste-expert pour la *Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables* les définissaient très bien :

« Trois positions s'affrontent au Québec dans le débat sur l'aménagement de la diversité morale et religieuse. La position conservatrice réclame un statut particulier pour les communautés chrétiennes ou le rétablissement de liens plus organiques entre le politique et le religieux. La position libérale-pluraliste ménage un espace pour la foi dans l'espace public (accommodements, patrimoine historique, etc.), un espace qui est toutefois balisé par le respect de l'égalité et la liberté de conscience. La position républicaine vise à contenir la religion dans la sphère privée et tend à exclure la liberté de pratique de la liberté de religion. » (22)

Cependant, ne pas porter de signes religieux ne signifie pas qu'ils n'ont pas de convictions ou qu'ils les laissent au vestiaire ou à la maison.

En conséquence, je préfère le savoir et pouvoir en discuter ouvertement si j'ai un doute d'interférence du religieux dans une discussion ou une décision. C'est là la supériorité de la laïcité ouverte, car, pour moi, la plus grande protection pour tous est qu'il soit possible de discuter d'une telle chose dans « le respect de la divergence des conceptions religieuses, philosophiques, et métaphysiques » (23) entre nous pour reprendre ce que je disais en entrée de ce texte.

# **Droit ou liberté? (1re partie)**

Plusieurs croient en Dieu, mais pas selon les mêmes positions philosophiques et religieuses. Et chaque croyance tend à dire qu'elle seule a la vérité. En conséquence, pour ne pas reproduire des guerres de religion, la seule nuance que je ferais serait de réaffirmer que la croyance est une liberté, non un droit, car le danger vient toujours quand on l'oublie et qu'on pense avoir une mission divine. La charte dit d'ailleurs à l'article 2 que :

- « Chacun a les libertés fondamentales suivantes :
- a) liberté de conscience et de religion;
- b) liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication;
- c) liberté de réunion pacifique;
- d) liberté d'association. » (24)

Cela n'empêche pas de croire, mais permet de comprendre que dans le cadre d'une laïcité ouverte, pour paraphraser Genevievre Nootens, il peut y avoir du désaccord raisonnable et même une négation de la véracité de nos convictions de la part de tenants d'autres postures philosophiques et religieuses que les nôtres. (25) « En retour, cette exigence n'a de sens que si elle provient d'un engagement à l'endroit de la croyance en l'égale liberté de conscience » comme l'écrit aussi Nootens. (26)

De plus, on doit toujours se rappeler que « la croyance forte ne prouve que sa force, non la vérité de ce que l'on croit. » (27) D'ailleurs, Nietzsche n'a-t-il pas écrit que Dieu était mort? Et,il en donne la raison :

- « Ainsi me dit un jour le diable: "Dieu aussi a son enfer: c'est son amour des hommes."
- « Et dernièrement je l'ai entendu dire ces mots: "Dieux est mort; c'est sa pitié des hommes qui a tué Dieux." » (28)

Ça ne veut pas dire que c'est vrai, pourtant, c'est bien écrit dans un livre! Alors, une croyance doit demeurer une liberté, mais ne pas devenir un droit. Trop dangereux. Et, il faut toujours se rappeler que nous n'avons pas de preuves formelles de la vérité des religions. Ce sont des écrits humains. D'ailleurs:

« La plupart des historiens universitaires spécialistes de l'antiquité pensent que le Nouveau Testament (les évangiles) sont «de l'histoire transformée en mythologie religieuse». En d'autres mots, ils estiment qu'autour du début du premier siècle un rabbin controversé nommé Yeshua ben Yosef a gagné un certain nombre d'adeptes et que sa vie et ses enseignements ont fourni les éléments de départ de ce qui est devenu le Christianisme. » (29)

Et, pour A.C. Grayling, que l'on soit ou non d'accord avec lui, la religion et l'astrologie ont les mêmes sources :

« Religion is exactly the same kind of thing as astrology : it originates in the pre-scientific, rudimentary metaphysics of our ancestors. » (30)

Prenons garde avant de faire trop rapidement un droit de la liberté de croyances comme le font trop souvent les juristes. Si c'était tous des droits on n'aurait pas une « Charte canadienne des droits et libertés », mais bien une « Charte canadienne des droits ». Par contre, on parle bien de « Libertés fondamentales » qui « ne peuvent être restreints que par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique. » (31)

Ça ne veut pas dire de forcer les gens à cacher leurs croyances et encore moins à les abandonner, car elles font partie de leur vie, acquise depuis le plus jeune âge. Ici je me dois d'ouvrir une parenthèse.

### Croyances et religions, une liberté exercée en notre nom !

Le problème de la liberté de croyances et de religions est que c'est un droit exercé par d'autres (nos parents, nos grands-parents ou nos tuteurs) en notre nom avant même qu'on n'ait l'âge de raison ou de parler.

Par la suite on grandit avec ces valeurs et croyances, transmises depuis des générations, mais rarement discutées, réactualisées (car une croyance se modernise rarement) ou remises en question. Elle fait donc partie de notre identité et n'est rapidement plus un choix, mais un fait qui nous inscrit dans une tradition familiale et culturelle. Voilà tout le problème de cette question et pourquoi, même ceux qui ne croient plus, ne sont pas portés à abandonner leur religion aussi facilement que cela, car ça les couperait de leurs racines. Ils ne la pratiqueront tout simplement pas sans aller jusqu'à l'apostasie. (32)

Tout le côté explosif de cette question repose justement là-dessus, car on a signé un contrat social en notre nom sur le principe de la foi de nos parents. Élevé dans cette foi, on ne peut en sortir facilement. Et, si on le fait, cela a un cout parfois lourd de conséquences, comme une coupure avec sa famille par exemple ou même la peine de mort dans certaines croyances ou traditions.

De l'autre côté, on ne pourrait non plus interdire d'inscrire les enfants dans une religion avant l'âge de raison - admettons 16 ans comme pour le consentement sexuel éclairé. Imaginez les tensions familiales...

Difficile alors de faire des lois gérant des croyances qui sont devenues des libertés fondamentales quand elles ne sont pas tout simplement qualifiées de droits par les juristes. Encore plus complexe de dire qu'elles peuvent se mettre au vestiaire pendant les heures de travail et ressorties après. Bonne chance au gouvernement dans cette utopie.

Pour ma part, je préfère l'affichage et la discussion, ce qui me ramène où j'en étais avant d'ouvrir cette parenthèse.

# **Droit ou liberté? (2e partie)**

Il faut être conscient que toutes croyances doivent être discutables dans une société libre et démocratique, car ce sont des croyances et non des vérités comme nous l'avons dit plus haut. En fait, tous les sujets devraient être discutables dans le respect. C'est là le propre de la *liberté d'opinion et d'expression*. J'en reviens ainsi à Genevieve Nootens, cités à quelques occasions dans ce texte :

« (...) le respect du pluralisme et du désaccord raisonnable exige que les doctrines dites « raisonnables » soient conciliables avec le pluralisme, c'est-à-dire que les tenants de ces doctrines doivent accepter qu'il soit raisonnable pour les autres de nier la véracité de leurs convictions. En retour, cette exigence n'a de sens que si elle provient d'un engagement à l'endroit de la croyance en l'égale liberté de conscience. » (33)

Moi-même, j'ai des croyances, mais je suis conscient qu'elles peuvent être totalement fausses. C'est d'ailleurs le propre d'une croyance de ne pas être vérifiable contrairement à la science. Et le propre du croyant, c'est d'en être conscient et de l'accepter. C'est là l'essence et la beauté de croire. Même si on croit en rien, il faut être conscient qu'on ne sait pas, car croire n'est jamais une certitude, sinon ce n'est plus croire.

### Et, la science?

La principale correction constitutionnelle que je ferais, comme je l'ai souvent écrit, serait d'inclure le droit de la science dans la loi constitutionnelle pour la protéger de l'obscurantisme des croyances. Elle devrait même avoir préséance sur les croyances.

Trop de mal peut être fait à des croyants dépendants, souvent des enfants, au nom des croyances des adultes autour d'eux, ne serait-ce que de les priver d'une éducation qui peut les ouvrir à la connaissance et au désir d'apprendre. Rien de plus facile que de contrôler et manipuler des gens sans éducation et tenu dans la peur du savoir ou sous le joug de mythologies. On le voit avec le retour de croyances non scientifique comme la peur des vaccins et la croyance que la terre est plate.

Les manipulateurs ont le beau jeu, les croyances devenant un droit et la science étant laissée sans aucune protection constitutionnelle.

# Le multiculturalisme, une expérience !

Moi aussi, je fus déjà contre le multiculturalisme, mais, favorisant d'abord la connaissance, je lus aussi ce qui s'écrivait de l'autre côté. Voulant me faire une idée par moi-même, même si j'étais péquiste et souverainiste, j'avais fait venir une copie de cette « *Charte canadienne des droits et libert*és » que le Canada nous envoyait gratuitement si nous la demandions. (34) On l'annonçait d'ailleurs dans des journaux et des revues à l'époque.

Non, elle n'est pas parfaite, mais rien ne l'est. Par contre, elle offre une expérience nouvelle d'échange et de vivre ensemble. Comme sociologue, cela fait du Canada le laboratoire d'une expérience intéressante, car rare sont les sociétés ainsi basées sur des frontières communes comme balises, mais ouvertes sur une multiplicité de cultures et d'expériences à l'intérieur de celles-ci et qui doivent s'y faire une place tout en acceptant l'autre et échanger avec lui.

Dans un monde de plus en plus conscient de ses différences, mais aussi du besoin de s'accorder, car on vit tous sur un même vaisseau spatial qui s'appelle la terre et qui est menacé par nos comportements, on peut se demander si ce n'est pas là un modèle d'avenir. Peut-être difficile à vivre au début, j'en conviens, mais peut-être davantage porteur d'avenir que les guerres de clans et la fermeture de chaque groupe sur lui-même. C'est certainement un modèle à observer plus longuement avant de le condamner.

## L'acceptation réciproque!

Pour promouvoir le multiculturalisme, pas besoin de se déguiser comme l'a fait trop souvent notre premier ministre Justin Trudeau cependant. C'est même le contraire qui est souhaitable, car il s'agit d'acceptation et de dialogue.

Il faut demeurer soi-même dans les visites diplomatiques. Dire en Israël qu'un juif et un Palestinien ont la même origine. Des frères et des cousins qui se sont séparés sur la base de croyances, car l'un a cessé de croire en Yahvé pour croire en Jésus, Mahomet ou même pour croire que ce ne sont que des histoires pour diviser les humains. Et, si ce sont toutes des croyances légitimes, ce sont tout de même des croyances. Il faut en être conscient et l'accepter. Ce serait au moins le début d'une pacification selon moi.

Ce qu'il faut, c'est donc s'unir au-delà de ces croyances et les surmonter pour répondre aux défis que nous pose notre avenir. Bref, apprendre à vivre ensemble avec et malgré nos différences. En les acceptant et en étant capable d'aller au-delà de celles-ci pour le bien commun. En cela, le multiculturalisme et le dialogue multiculturel sont des modèles intéressants. Mais, il faut être capable d'accepter le pluralisme des idées et une prédominance de la science qui vont au-delà des croyances dans la recherche de la « vérité », car en science, contrairement aux religions, il n'y a pas vraiment de dogmes, mais plutôt des remises en question au fur et à mesure de l'évolution des découvertes scientifiques. On cherche le mieux, non une vérité absolue.

# **Conclusion : La laïcité avec des signes religieux, pourquoi pas?** (35)

Personnellement, je suis pour la laïcité, mais pas contre les signes religieux, car on sait à qui l'on s'adresse. Si ce que la personne me dit me semble davantage venir d'une croyance plutôt que de la science je peux toujours la questionner. Si cela semble la heurter d'en discuter, je peux contrevérifier autrement.

En fait, tout ce que je demande, c'est que la personne puisse séparer son intervention (que ce soit l'enseignement, la gestion, les soins, la justice ou autres) de ses croyances dans le cadre de son travail. Sincèrement, je crois que la plupart le peuvent.

En fait, les plus dangereux sont peut-être ceux qui n'ont aucun signe visible et présentent leurs croyances comme étant des connaissances. Il ne faudrait pas oublier les leçons de cette triste histoire de *L'ordre du Temple solaire* et d'*Hydo-Québec*. Radio-Canada se questionnait même sur une possible infiltration de la société d'État. (36)

#### **Notes**

1. Projet de loi n°21 : Loi sur la laïcité de l'État : <a href="http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-21-42-1.html">http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-21-42-1.html</a>

Pour télécharger ce projet de loi en version PDF : <a href="http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?">http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?</a>
<a href="MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique">MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique</a> 143925&process=Default&token=Zy</a>
<a href="MoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vIv9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz">MoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vIv9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz</a>

- 2. Handfield, Michel, « Salomé, les Hommes et Dieu! », Societas Criticus, Vol. 13 no 4, 2011 :
- À *BAnQ*: <a href="http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/61248?docref=EbayXngjBi0AXM9hQ3AvVA">http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/61248?docref=EbayXngjBi0AXM9hQ3AvVA</a>
- À BAC: http://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/300/societas\_criticus/
- 3. Pliny the Elder, *Epistles*, 10.50, cité in <a href="http://en.wikipedia.org/wiki/Religion\_in\_ancient\_Rome#Religion\_and\_politics">http://en.wikipedia.org/wiki/Religion\_in\_ancient\_Rome#Religion\_and\_politics</a>

- 4. J'ai trouvé cela dans une courte biographie sur le site des éditions Québec-Amérique : <a href="https://www.quebec-amerique.com/auteurs/genevieve-nootens-420">https://www.quebec-amerique.com/auteurs/genevieve-nootens-420</a>; le Groupe de recherche sur les sociétés plurinationales : <a href="https://www.creqc.uqam.ca">www.creqc.uqam.ca</a>; et le Centre de recherche sur la diversité au Québec : <a href="https://www.cridaq.uqam.ca">www.cridaq.uqam.ca</a>
- 5. Nootens, Genevievre, Moralité fondamentale et normes subjectives : la justification d'un cadre moral commun dans une société libérale , in Luc Vigneault et Bjarne Melkevik (sous la direction de), 2006, Droits démocratiques et identités , PUL : Administration et droit, Collection Dikè, 160 pages, p. 34.
- 6. « Le multiculturalisme en tant que terme est entré en vogue au Canada dans les années 1960 pour faire contraste au «biculturalisme» et popularisé par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. » (Multiculturalisme dans L'encyclopédie Canadienne, écrit par Jean Burnet et Leo Driedger (publication en ligne 27 juin 2011) et mis à jour Niko Block (10 septembre 2014) :

https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/multiculturalisme

- 7. Entrevue avec Julien Harvey, *RND*, Février 1988, *Les immigrants menacent-ils l'avenir du Québec francophone?*, p. 20. Cette revue était distribuée gratuitement dans *Les caisses populaires du Québec*.
- 8. LOI CONSTITUTIONNELLE DE 1982:

https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/page-15.html

- 9. *Ibid.*
- 10. <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Référendum\_québécois\_de\_1980">https://fr.wikipedia.org/wiki/Référendum\_québécois\_de\_1980</a>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Référendum\_québécois\_de\_1995

- 11. <a href="https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/bilinguisme-au-canada?localisation-popup-province=Canada">https://www.cliquezjustice.ca/vos-droits/bilinguisme-au-canada?localisation-popup-province=Canada</a>
- 12. LOI CONSTITUTIONNELLE DE 1982, Op. Cit.
- 13. Par contre, si on en entend souvent parler, c'est davantage dans les commentaires que de la part du gouvernement à ce que m'ont montré plusieurs recherches *Google*, car la plupart des commentaires que j'ai trouvés sur le sujet venaient de chroniqueurs ou d'opinions.

Le plus éclairant à ce sujet est l'article de Stéphane Baillargeon, *Les diverses formes de laïcité dans le monde*, *ledevoir.com*, 28 mars 2019 : <a href="https://www.ledevoir.com/societe/550833/diversite-des-formes-de-laicite-dans-le-monde">https://www.ledevoir.com/societe/550833/diversite-des-formes-de-laicite-dans-le-monde</a>

- 14. <a href="https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Guerre de Sept Ans">https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Guerre de Sept Ans</a>. Il faut aussi regarder les batailles inscrites dans la colonne à la droite de cet article.
- 15. <a href="https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Bataille-de-Sainte-Foy">https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Bataille-de-Sainte-Foy</a>
- 16. <a href="https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Bataille-des-Plaines-d%27Abraham">https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Bataille-des-Plaines-d%27Abraham</a>
- 17. Voir « *Traités de paix* » de la guerre de Sept Ans sur *Wikipédia* : <a href="https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Guerre\_de\_Sept\_Ans">https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Guerre\_de\_Sept\_Ans</a>

Consulter aussi https://fr.wikisource.org/wiki/Traité de Paris (1763)

- 18. Philip P. Boucher, Les Nouvelles-Frances, Septentrion, 2004, p. 128.
- 19. Le 10 février 1763 Le traité de Paris : la France peut être heureuse sans Québec. Conférence de Denis Vaugeois, Auditorium de la Grande Bibliothèque, Montréal, 23 février 2012 : <a href="https://www.fondationlionelgroulx.org/Le-10-fevrier-1763-Le-traite-de.html">https://www.fondationlionelgroulx.org/Le-10-fevrier-1763-Le-traite-de.html</a>
- 20. https://fr.wikipedia.org/wiki/Louisiane#XIXe\_siècle
- 21. Jocelyn Maclure L'auteur est professeur à la Faculté de philosophie de l'Université Laval. Il a été analyste-expert pour la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables, Les raisons de la laïcité ouverte, ledevoir.com, 24 novembre 2008 : <a href="https://www.ledevoir.com/non-classe/218244/les-raisons-de-la-laicite-ouverte">https://www.ledevoir.com/non-classe/218244/les-raisons-de-la-laicite-ouverte</a>
- 22. Ibid.
- 23. J'ai repris ici un extrait de Nootens, Genevievre, Op. Cit., cité plus haut.
- 24. LOI CONSTITUTIONNELLE DE 1982, Op. Cit.
- 25. Je renvoie ici encore à un extrait de Nootens, Genevievre, *Op. Cit.*, cité plus haut.
- 26. Ibid.

- 27. Nietzsche, F., 1995, *Humain, trop humain*, Paris : *Le livre de poche*, *Classiques de la philosophie*, 15e pensée du premier chapitre, *Des choses premières et dernières*, p. 45,
- 28. Nietzsche, Frédéric, Ainsi Parlait Zarathoustra, Project Gutenberg's (Format EPUB), p. 55 ou 56
- 29. Un article fort intéressant d'Eric Leser, *Cinq raisons pour lesquelles Jésus n'aurait jamais existé*, *Slate.fr*, 12 juillet 2015 : <a href="http://www.slate.fr/story/104227/cinq-raisons-jesus-jamais-existe">http://www.slate.fr/story/104227/cinq-raisons-jesus-jamais-existe</a>
- 30. Grayling A.C., 2013, The God Argument: The Case Against Religion and for Humanism, London (UK): Bloomsbury Publishing, 205 p. ISBN: 9781408837429. Nous en avons fait la critique dans Societas Criticus, Vol 15no. 8. 2013-07-28 2013-09-20:

# - À BAnQ:

 $\frac{http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/61248?docref=7vM1C-j68T7Y8Pf\_lpl1sA$ 

À BAC: http://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/300/societas\_criticus/

- 31. LOI CONSTITUTIONNELLE DE 1982, Op. Cit.
- 32. <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Apostasie">https://fr.wikipedia.org/wiki/Apostasie</a>
- 33. Nootens, Genevieve, Op. Cit.
- 34. Dans le coin gauche en bas, elle est numérotée 25 (2-82).
- 35. C'était à l'origine un commentaire *Facebook* sur le texte de Marco Fortier, *Laïcité : des professeurs se posent en censeurs, ledevoir.com*, 25 janvier 2019 : <a href="https://www.ledevoir.com/societe/education/546358/censure-d-enseignants-au-sujet-de-la-laicite">https://www.ledevoir.com/societe/education/546358/censure-d-enseignants-au-sujet-de-la-laicite</a>
- 36. « Hydro-Québec infiltré? Un ancien employé d'Hydro-Québec dénonce l'influence de groupes ésotériques sur des cadres de la société d'État. » (Date de diffusion : 1er avril 1996). Source :

http://archives.radio-canada.ca/sante/criminalite justice/clips/2659/

Je conseille de *googler* « *Hydro-Québec et OTS* » pour trouver ce qui reste d'informations au sujet de cette triste histoire.

## **Hyperliens**

https://fr.wikipedia.org/wiki/Multiculturalisme\_canadien

https://fr.wikipedia.org/wiki/Multiculturalisme

https://fr.wikipedia.org/wiki/Charte\_canadienne\_des\_droits\_et\_libert%C3%A9s

https://fr.wikipedia.org/wiki/Salome\_(opéra)

#### **Index**

#### Pas besoin de taxer...

Societas Criticus, revue de critique sociale et politique, Vol. 21 no 02, Éditos : www.societascriticus.com

## Michel Handfield, 2019-06-15, d'après mon Facebook du 2019-05-22

Juste cesser de subventionner les énergies polluantes et le marché en fera grimper le prix ou ira vers des énergies moins polluantes, voire renouvelables.

Je ne peux croire qu'il n'y a pas moyen de faire des changements. S'il est plus facile d'attendre et de disparaitre comme les dinosaures, à quoi sert l'éducation, la protection de la jeunesse, la protection de la vieillesse? De toute façon, si on n'est même pas capable de changer des comportements aussi simples que de ralentir nos transports devant les avertissements de la science, on est bien mal pris. Investir davantage dans le collectif, changer la fiscalité, investir dans des transports collectifs et coopératifs, pourquoi on ne serait pas capable de le faire? Si c'est plus simple d'attendre l'inévitable et de faire comme si de rien n'était, c'est peut-être qu'on a une dépendance à l'automobile comme à la cigarette. Face au problème on le nie. Des « fake news ». Finalement, Donald Trump serait la représentation de l'être humain majoritaire.

Ça fait des années qu'on parle d'environnement, de changements climatiques, de pollution, d'inondations... et le politique continue à donner des exceptions pour bâtir en zone inondable et favoriser l'étalement urbain. Juste à écouter parler certains politiciens qui le font par électoralisme. Ils réconfortent leurs électeurs en dépit des avertissements de la science.

Des manipulateurs!

Ça me fait penser aux cigarettiers qui payaient des scientifiques pour semer le doute contre la majorité des avis sur la santé. C'est eux que je vise. Je dis toujours que si les gouvernements laissent faire, je ne peux faire de reproches aux citoyens. Mais, ce sont quand même des citoyens qui votent pour ces menteries qui les réconfortent dans leurs choix par contre. Ça, je peux le dire, tout comme je peux dire qu'ils récoltent ce pour quoi ils ont voté. Vous voulez du développement économique coute que coute, vous récoltez les effets du dérèglement climatique! Ne soyez pas surpris.

#### Le sacrosaint marché!

Avec le libre marché, on ne peut intervenir contre un produit polluant ou génétiquement modifié, car c'est la loi du marché et le gouvernement n'a pas à intervenir entre les vendeurs et les acheteurs dit-on. On ne peut même pas en forcer l'étiquetage véridique. Le marché, c'est même une sacrosainte loi aux États-Unis.

Paradoxalement, en matière de drogue le même principe ne s'applique plus et le gouvernement peut intervenir de façon très musclée. C'est drôle, mais le libre marché entre producteurs, distributeurs et consommateurs n'est plus aussi saint et intouchable tout d'un coup. On me dira que ce sont des criminels. Mais, pourquoi? Parce que l'État a rendu ce marché illégal par la loi. Pourquoi ne pas rendre illégal ou surtaxer ce qui va contre l'environnement? Une simple loi suffirait à le faire comme pour la drogue.

Quand je dis ça, je m'adresse au Politique : militants et électeurs qui prennent le temps de s'informer et qui pourraient questionner à leur tour leur conseiller ou leur député quand ils le rencontrent dans un espace public, comme un centre d'achat, communautaire ou un souper spaghetti par exemple. Des endroits où nos politiciens aiment être vus.

Si une dizaine de personnes demandent toutes au député pourquoi vous ne pouvez rien faire contre les OGM, alors que vous le pouvez contre la drogue, il devra bien répondre. Et si ça réponse est que l'un est légal et l'autre pas ou que c'est le libre marché, vous pouvez toujours répondre qu'on peut toujours faire une loi contre les OGM comme contre la drogue si ce n'est pas bon pour la santé. Sans loi, Monsieur Le Député, la transaction de drogue se passerait entre acheteur et vendeur sur un libre marché. Si *Mosanto* pouvait mettre des OGM de THC dans ses tomates, elles seraient donc légales selon votre logique? Et, si des commerçants vendaient du jus de tomates avec des feuilles de cannabis dedans, il serait illégal. C'est bien pour dire. En fait, même des chandails avec une image de « feuille de pot » sont jugés illégaux au Québec (1) alors que :

« À peine deux mois après l'entrée en vigueur de restrictions sur la vente et l'usage des pesticides « tueurs d'abeilles » au Québec, le ministère de l'Environnement accorde une dérogation aux agronomes. Ils peuvent ignorer les nouvelles règles et prescrire des semences de maïs enrobées de néonicotinoïdes. » (2)

C'était mon mot au sujet de

MARTIN CROTEAU, Environnement: Legault veut éviter une crise des gilets jaunes, lapresse.ca, 25 mai 2019 :

https://www.lapresse.ca/actualites/politique/201905/25/01-5227521-environnement-legault-veut-eviter-une-crise-des-gilets-jaunes.php

#### **Notes**

- 1. Pierre-Paul Biron, Fini les articles ornés de la feuille de pot, journaldemontreal.com, 16 octobre 2018 :
- $\underline{https://www.journaldemontreal.com/2018/10/16/fini-les-articles-ornes-de-la-feuille-de-pot}$
- 2. Sylvie Fournier, *Québec accorde discrètement un passe-droit aux pesticides «tueurs d'abeilles»*, *Ici.Radio-Canada.ca/Zone Environnement*, 14 juin 2019 : <a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1183759/quebec-passe-droit-pesticides-tueurs-abeilles">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1183759/quebec-passe-droit-pesticides-tueurs-abeilles</a>

### **Index**

# À l'origine : la fête du solstice d'été

Societas Criticus, revue de critique sociale et politique, Vol. 21 no 02, Éditos : www.societascriticus.com

# Michel Handfield, 2019-06-15 - Rédigé à partir d'un commentaire Facebook du 2019-06-13.

En réalité, avant que ces fêtes ne soient récupérées par le religieux (la Saint-Jean-Baptiste par exemple), puis par le politique (la fête du Québec), elles existaient déjà, car on fêtait l'arrivée de l'été (et des jours les plus longs) à cette période. La fête du solstice d'été est donc la fête originale, dénuée de toute récupération religieuse ou politique qui est venue par la suite. Comme on parle de laïcité, il n'y a pas de mal à ce qu'on revienne à son sens original et à ce qu'on en profite pour faire de l'éducation sur le sujet plutôt que de grimper au plafond.

Pourquoi on a fait la fête du Québec le 24 juin si ce n'était pas pour reprendre la fête de Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens français? Et Noël, le 25 décembre, pourquoi? Pour reprendre le solstice d'hiver où les jours allongent. C'est qu'on présente Jésus la lumière du monde. Plusieurs fêtes religieuses sont donc une reprise de fêtes antérieures (et païennes) qui se trouvaient dans les mêmes périodes.

À part sa signification religieuse ou sa coïncidence avec le solstice d'été, le 24 juin n'a pas une grande signification historique. Aucun lien avec le débarquement de Jacques Cartier à Gaspé le vendredi 24 juillet 1534 (1) ni avec la fondation de la *Province of Quebec* par les britanniques, dont la proclamation royale date du 7 octobre 1763 :

« La Province de Québec (anglais : Province of Quebec) était une colonie britannique d'Amérique du Nord créée par la Grande-Bretagne à la suite de la guerre de Conquête de 1759-1760 et de la fin de la guerre de Sept Ans. Elle a eu cours de 1763 à 1791 et fut ensuite remplacée par les provinces du Bas-Canada et du Haut-Canada. » (2)

En fait, « Cette idée aurait vu le jour pour la première fois en 1834 lors d'un banquet convoqué par Ludger Duvernay. » (3) Puis...

« Le 10 mai 1908, Pie X informe le clergé de la nouvelle. Il déclare : «Nous établissons, Nous constituons et Nous proclamons, saint Jean-Baptiste patron spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens, tant de ceux qui sont au Canada que ceux qui vivent sur une terre étrangère. » (4)

Dans les faits, le solstice d'été, fête religieuse ou non, est juste un fait. Si on n'a plus le droit de parler de faits historiques et de sciences... il y a problème. En même temps on se dit laïque, non? Alors, qu'un groupe n'ait pas mis le nom de Saint-Jean-Baptiste une fois, ce n'est pas un crime de lèse-majesté non plus. On aurait pu juste leur rappeler qu'en 1977 le gouvernement de René Lévesque a fait la fête nationale du Québec le 24 juin (5) et de s'en rappeler la prochaine fois.

Le premier ministre, François Legault, a eu beau se montrer outré de cette histoire, il a pourtant fait davantage de politique avec cette mesure passée inaperçue dans la population :

« Dorénavant, un projet «faisant la promotion du Canada» n'est plus admissible, même chose pour un projet «faisant la promotion de la séparation du Québec», des précisions qui ont fait sourciller plusieurs élus. » (6)

Bref, un député du *PQ* ne pourrait plus promouvoir un projet faisant la promotion de l'État québécois ni son homologue fédéraliste en soutenir un à l'appartenance canadienne même s'il est fédéraliste. Bienvenu dans la consécration du vide comme je l'écrivais sur *Facebook* le 15 mai dernier, puisqu'on ne veut ni pays, ni signer la constitution canadienne!

Enfin, les premiers concernés par cette histoire ont expliqué pourquoi ce nom : c'était que la durée de leur évènement était plus long (du 22 au 24 juin) que la seule fête nationale du Québec. Même si celle-ci s'y intégrait, ils avaient alors choisi un autre nom pour leur festival. Par contre « le texte du communiqué mentionnait que celle-ci sera au cœur des célébrations. » (7) Vu le tollé, ils ont reculé sur le nom et reviendront à « la Saint-Jean dans le Sud-Ouest ». (8)

Quant à moi, ce n'est pas la première fois que je reviens aux origines de ces fêtes. Comme cela, il n'y aurait plus de connotation religieuse à celles-ci. Cependant, les religions pourraient ajuster leurs calendriers pour s'y accorder, leurs fêtes ayant presque toutes ces mêmes origines.

Pour qu'on ne me prête pas d'intentions politiques ici, je suis plutôt au Festival de jazz (pour le blues), qu'aux fêtes nationales. C'est comme pour la fête des Patriotes qui remplace la fête de la Reine ou de Dollard, il y a longtemps que je dis la fête de la Reine sur le dollar! Bref, je prends tout cela avec un grain de sel. Mais, avoir un « Festival du solstice d'été se terminant sur la fête nationale du Québec » m'apparaitrait une bonne idée, surtout s'il va du 21 au 24 juin pour être certain d'intégrer l'arrivée du solstice, la vraie origine de cette fête.

Ce texte fut d'abord un simple commentaire de quelques lignes sur le texte de NICOLAS BOURCIER, «Festival du solstice d'été»: Québec et la mairesse Plante rabrouent le Sud-Ouest, La Presse, 13 juin 2019 :

https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201906/13/01-5229973-festival-du-solstice-dete-quebec-et-la-mairesse-plante-rabrouent-le-sud-ouest.php

#### **Notes**

- 1. https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Jacques Cartier
- 2. <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Province de Québec (1763-1791)">https://fr.wikipedia.org/wiki/Province de Québec (1763-1791)</a>
- 3. Bilan du siècle, *Nomination de Saint-Jean-Baptiste comme patron spécial des Canadiens français par le pape Pie X*: <a href="http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/23129.html">http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/23129.html</a>
- 4. Ibid.
- 5. <a href="https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fête">https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fête</a> nationale du Québec
- 6. Geneviève Lajoie, Fini les subventions de députés à la fête du Canada, journaldemontreal.com, 15 mai 2019 :

https://www.journaldemontreal.com/2019/05/15/fini-les-subventions-dedeputes-a-la-fete-du-canada

- 7. La Presse Canadienne, Festival du Solstice d'été : l'arrondissement du Sud-Ouest rebrousse chemin, NOUVELLES, quebec.huffingtonpost.ca, 13/06/2019 : <a href="https://quebec.huffingtonpost.ca/entry/fete-nationale-sud-ouest-montreal-gc-5d022a31e4b0304a120a801c">https://quebec.huffingtonpost.ca/entry/fete-nationale-sud-ouest-montreal-gc-5d022a31e4b0304a120a801c</a>
- 8. Ibid.

# Hyperlien

https://fr.wikipedia.org/wiki/Solstice

#### **Index**

# Nos brèves *Facebook /* Vol. 21 No. 02 (en version corrigée et, parfois, augmentée) : www.societascriticus.com

Il s'agit de différents commentaires sur des évènements et des nouvelles sur lesquelles je souhaite attirer l'attention pour différentes raisons. Le titre ou le commentaire explique pourquoi.

### Michel Handfield (2019-06-15)

L'étalement urbain et la priorité à l'auto ont un cout

Comme le chante Georges

Pas combien, mais qui?

Santé et exemptions religieuses : enfin une ville agit !

Le racisme n'a pas de couleur ni d'odeur

N'en déplaise aux banlieues

Rien à ajouter... Tout est là !

Et, le principe de précaution?

Mon lapin, un pacha!

Avec le PC: pertes sur l'environnement

À moins de changer de comportements, expiration : 2050!

Une inondation « non naturelle »!

On a fait des ressources des vidanges!

Ce qui est fascinant avec l'éducation...

J'approuve les jeunes sur la question des changements climatiques

« Get back »

Ce qui me parle dans ce programme...

Andrew, l'ignorance n'est pas une option

Environnement : Faut peut-être parler de couts/bénéfices?

Arrêter la dépendance à l'auto, aussi difficile que d'arrêter de fumer !

<u>Anarparadoxal!</u>

Les manquements en éducation!

Les conservateurs vont contre un fragile équilibre

Un humain, ce n'est pas de la tôle

L'égalité, un principe pour les routes aussi!

# L'étalement urbain et la priorité à l'auto ont un cout (Michel Handfield, Facebook, 2019-06-15, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Qu'on ne peut peut-être pas assumer si l'on se fie à l'opinion d'un expert :

- « Avec seulement huit millions d'habitants, le Québec doit gérer un réseau de plus de 30 000 km, l'un des plus vastes d'Amérique du Nord.
- « Ça fait moins de 270 personnes par kilomètre, dit M. Bergeron. Si vous faites le même calcul pour l'Ontario, ils ont 21 000 km de route et ils sont 15 millions [d'habitants]. Ça, ça veut dire qu'ils sont plus de 700 par kilomètre... Ça change la donne ! J'ai travaillé en Europe et ils ont environ 4000 personnes par kilomètre... » » (1)

Si l'on regarde notre population par rapport aux kilomètres de routes, on est déficitaire. C'est bien clair.

Autre hypothèse concernant ce problème :

Dans les années 1960, la science-fiction prévoyait des autos volantes, des réacteurs individuels accrochés dans le dos, des trottoirs roulants et tutti quanti. On ne marcherait plus, on ne roulerait plus. Alors, les entrepreneurs se sont dit à quoi bon faire des routes et des ponts bons pour 60, 75 ou 100 ans puisqu'ils ne serviront plus. Empochons, personne ne le saura. Mais, ça ne s'est pas tout à fait passé comme ça. (2)

#### **Notes**

- 1. HUGO JONCAS et NICOLAS LACHANCE, *Le Québec trop pauvre pour entretenir toutes ses routes*, *journaldemontreal.com*, Samedi, 15 juin 2019: <a href="https://www.journaldemontreal.com/2019/06/15/le-quebec-trop-pauvre-pour-entretenir-toutes-ses-routes">https://www.journaldemontreal.com/2019/06/15/le-quebec-trop-pauvre-pour-entretenir-toutes-ses-routes</a>
- 2. Richard Martineau, *Rouler au Québec, journaldemontreal.com*, 15 juin 2019 : <a href="https://www.journaldemontreal.com/2019/06/15/rouler-au-quebec">https://www.journaldemontreal.com/2019/06/15/rouler-au-quebec</a>

# Comme le chante Georges (Michel Handfield, Facebook, 2019-06-14, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Brassens: Quand on est con, on est con: <a href="https://youtu.be/zMALuEYxK6U">https://youtu.be/zMALuEYxK6U</a>

C'était mon commentaire au sujet du texte de Sylvie Fournier, Québec accorde discrètement un passe-droit aux pesticides «tueurs d'abeilles», Ici.Radio-Canada.ca/Zone Environnement, 14 juin 2019 :

https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1183759/quebec-passe-droit-pesticides-tueurs-abeilles

Index Brèves 21-02

# Pas combien, mais qui? (Michel Handfield, Facebook, 2019-06-14, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Quand on me demande combien me lisent, je réponds toujours que faire du porno il serait important de savoir combien de clics. Dans le domaine des idées, il est plus important de savoir qui me lit!

#### Une anecdote:

À mes premiers jours sur *Twitter* j'avais moins de 10 personnes qui me suivaient, mais, comme je couvrais un spectacle, j'ai mis des commentaires en direct. Mon statut étant ouvert, j'ai rapidement constaté qu'un poste de radio les relayait sur son fil *Twitter* à son tour, car ils suivaient probablement certains mots-clics dans lesquels je tombais, comme *#spectacle* ou *#musique* par exemple. L'important, pour moi, n'est donc pas le nombre, mais qui me relaie!

#### C'était mon mot suite à la lecture de :

ÉMILIE BILODEAU, MARTIN TREMBLAY, Comment devenir influenceuse (en trichant) – Enquêtes, lapresse.ca, 14 juin 2019 :

https://www.lapresse.ca/actualites/enquetes/201906/14/01-5230120-comment-devenir-influenceuse-en-trichant.php

# Santé et exemptions religieuses: enfin une ville agit! (Michel Handfield, *Facebook*, 2019-06-13, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Après avoir lu « Rougeole : New York supprime les exemptions religieuses à la vaccination » de l'Agence France-Presse/New York, in lapresse.ca, 13 juin 2019 : https://www.lapresse.ca/international/etats-unis/201906/13/01-5230095-rougeole-new-york-supprime-les-exemptions-religieuses-a-la-vaccination.php

#### J'ai écrit ceci :

Dieu n'a rien écrit. Des gens ont écrit qu'il avait dit... Ce sont des croyances. Je n'ai rien contre, mais il faut en être conscient, à plus forte raison si on est croyant.

La beauté de croire, en fait, est de savoir que ça peut aussi être totalement faux. Alors, comme on l'a rapporté d'un certain Jésus : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » (1) Si la loi et la science disent que le vaccin est souhaitable, voir obligatoire, il faut le respecter, car c'est du domaine des Hommes et de la science, non de la foi.

#### Note

1. <a href="https://saintebible.com/luke/20-25.htm">https://saintebible.com/luke/20-25.htm</a>

Index Brèves 21-02

# Le racisme n'a pas de couleur ni d'odeur (Michel Handfield, *Facebook*, 2019-06-13, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Aucune race n'en est épargnée. Mais, chez une minorité on parlera alors de solidarité de la communauté. Ce n'est plus du racisme, mais de la solidarité dans un groupe minoritaire. Voulaient-ils de la discrimination positive pour un italien de Saint-Léonard ? À chacun son groupe minoritaire au Canada, sauf les gauchers naturellement. Moi, je me sens oublié: gaucher que je suis!

C'était mon mot suite à la lecture de :

Joseph Facal, Nous, c'est mal, eux, c'est normal?, journaldemontreal.com, 13 juin 2019:

https://www.journaldemontreal.com/2019/06/13/nous-cest-mal-eux-cest-normal

# N'en déplaise aux banlieues (Michel Handfield, Facebook, 2019-06-13, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Au sujet de Luc-Normand Tellier, Professeur émérite au *Département d'études* urbaines et touristiques de l'ESG-UQAM, Reprendre le contrôle de l'étalement urbain, ledevoir.com, 13 juin 2019 :

https://www.ledevoir.com/opinion/idees/556585/urbanisme-reprendre-le-controle-de-l-etalement-urbain

Ça fait partie de la lutte aux changements climatiques, aux inondations et permet le développement durable n'en déplaise aux banlieusards. Combien de terres agricoles ou en friches, qui absorbent les pluies, par exemple, pourraient être sauvés et réintégrés dans un cycle de production locale?

Index Brèves 21-02

# Rien à ajouter... Tout est là ! (Michel Handfield, Facebook, 2019-06-12, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Je voulais dire tout le problème, voire tout le ridicule, de cette question. Comment vérifier? Ta bague fut-elle bénie par un curé ou n'est-ce que le signe d'une alliance civile ou d'une promesse personnelle?

Bref, moi, je trouverais bien plus important de défendre la science dans les chartes des droits et libertés canadienne et québécoise qu'une loi de la laïcité. C'est juste un autre exemple de ce que j'en pense de cette loi mal foutue.

C'était mon mot suite à la lecture de :

Geneviève Lajoie, Signes religieux : valse-hésitation entourant la bague de mariage, journaldemontreal.com, 12 juin 2019:

https://www.journaldemontreal.com/2019/06/12/signes-religieux-flou-entourant-la-baque-de-mariage

# Et, le principe de précaution? (Michel Handfield, Facebook, 2019-06-12, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Vendre nos ressources est plus important que la précaution pour la conservation de l'espèce humaine! Les conservateurs ont-ils perdu le sens de ce que veut dire conserver? Faut-il leur rappeler que conserver, c'est aussi préserver?

Le prochain slogan de la droite dure - je pense ici aux républicains états-uniens et à une frange plus à droite des conservateurs canadiens - devrait être « contre l'avortement, mais pour l'extinction des humains, continuons le combat contre la science ! Sot, sot, solidarité ! »

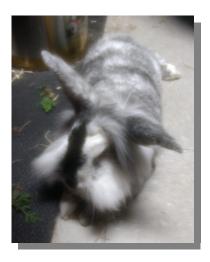
C'était mon mot suite à la lecture de :

Marie Vastel, Correspondante parlementaire à Ottawa, *Environnement : guerre de mots entre Trudeau et les premiers ministres conservateurs*, *ledevoir.com*, 12 juin 2019 :

https://www.ledevoir.com/politique/canada/556477/c-69-et-l-unite-nationale

Index Brèves 21-02

Mon lapin, un pacha! (Michel Handfield, Facebook, 2019-06-11, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)



# Avec le PC: pertes sur l'environnement (Michel Handfield, *Facebook*, 2019-06-10, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Si les libéraux perdent, ce sera probablement de leur faute. Sauf, qu'avec les conservateurs on va y perdre encore davantage, collectivement, sur l'importante question de l'environnement. Ils avaient quatre ans pour faire un virage et le consolider. Ils ont tergiversé au lieu de se mettre au travail tout de suite sur cette question.

C'était mon mot suite à la lecture de :

JOËL-DENIS BELLAVANCE, Sondage : les conservateurs en avance, même au Québec, lapresse.ca, 10 juin 2019 :

https://www.lapresse.ca/actualites/politique/201906/10/01-5229540-sondage-les-conservateurs-en-avance-meme-au-quebec.php

Index Brèves 21-02

# À moins de changer de comportements, expiration : 2050 ! (Michel Handfield, *Facebook*, 2019-06-09, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

« Je veux des petits enfants »; « ne touche pas à mon "char" »; marcher quand c'est possible : « té malade ! »; des taxes sur l'essence: « no way... ».

Alors, « des chercheurs prévoient la fin de la civilisation humaine d'ici 2050 ». Au moins, on sera entré dans le mur avec le « gros char » puis le nuage de gaz et de poussière derrière. Qu'est-ce qu'il avait écrit Claude Péloquin en 1971? « Vous êtes pas écoeurés de mourir, bande de caves ? »

C'était mon mot au sujet de

Des chercheurs prévoient la fin de la civilisation humaine d'ici 2050, fr.metrotime.be, 5 juin 2019 :

https://fr.metrotime.be/2019/06/05/actualite/des-chercheurs-prevoient-la-fin-de-la-civilisation-humaine-dici-2050/

# **Hyperliens:**

https://www.lesoleil.com/opinions/carrefour-des-lecteurs/vous-etes-pas-ecoeures-de-mourir-bande-de-caves-06bf155fef896be342967251c4e4d003

Format 30: <a href="https://www.facebook.com/watch/?v=10155736995871052">https://www.facebook.com/watch/?v=10155736995871052</a>

#### Index Brèves 21-02

Une inondation « non naturelle » ! (Michel Handfield, Facebook, 2019-06-09, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Comme on revient souvent sur ce sujet dans les médias présentement et qu'on demande encore des dérogations pour des raisons de « *valorisation* » de terrains pour y bâtir des résidences, commerces, condos de luxe et même des infrastructures, je réponds à tous ces textes passés, présents et à venir...

Si on a fait une digue pour reprendre du terrain inondable, c'est que les inondations étaient naturelles à cet endroit. Trouvez qui a fait ça et à la demande de qui. Si c'est la ville qui l'a demandé pour accroître ses taxes, c'est elle la responsable. Si ce sont les entrepreneurs qui l'ont demandé pour vendre plus de résidences, ce sont eux. Si le gouvernement fermait les yeux, il a aussi sa part de responsabilités, alors qu'il l'assume.

Poursuivez les responsables! Ils voulaient faire de l'argent, qu'ils paient pour leur inconscience maintenant. Et, s'ils ne sont plus là qu'on impute « *la garantie pour les maisons neuves* » (1), car construire en zone inondable, quand on le sait, me semble que c'est un vice caché. À plus forte raison si on a fait changer le zonage. Ils y réfléchiront la prochaine fois.

#### Note

1. <a href="https://www.educaloi.gc.ca/capsules/la-garantie-pour-les-maisons-neuves">https://www.educaloi.gc.ca/capsules/la-garantie-pour-les-maisons-neuves</a>

#### Références

JANIE GOSSELIN, Des sinistrés de Sainte-Marthe réclament une rencontre avec Legault, lapresse.ca, 9 juin 2019 : <a href="https://www.lapresse.ca/actualites/201906/09/01-5229427-des-sinistres-de-sainte-marthe-reclament-une-rencontre-avec-legault.php">https://www.lapresse.ca/actualites/201906/09/01-5229427-des-sinistres-de-sainte-marthe-reclament-une-rencontre-avec-legault.php</a>

Zone Environnement, « D'un ridicule absolu », dit un expert à propos de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ICI.Radio-Canada.ca, 29 avril 2019. D'après une entrevue réalisée par Christine Fournier sur les ondes d'ICI RDI avec François Brissette, ingénieur hydrologue et professeur au Département de génie de la construction de l'École de technologie supérieure (ETS) : <a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1166840/inondation-lac-deux-montagnes">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1166840/inondation-lac-deux-montagnes</a>

NICOLAS BÉRUBÉ, *Hudson : feu vert à un important projet immobilier en milieu humide, La Presse,* 1<sup>er</sup> juin 2019 :

https://www.lapresse.ca/actualites/201905/31/01-5228399-hudson-feu-vert-a-un-important-projet-immobilier-en-milieu-humide.php

#### Index Brèves 21-02

On a fait des ressources des vidanges! (Michel Handfield, Facebook, 2019-06-09, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

C'est exactement ce que Montréal à fait sous l'administration de Denis Coderre : passer des camions de tri aux « trucks de vidanges » et on est surpris qu'on ne prenne plus nos poubelles ailleurs. On a transformé de ressources récupérables en tas de vidanges pour économiser ! Une citation de La Presse :

« Les villes les plus touchées par les mesures chinoises misaient généralement sur un système à bac unique où tous les produits à recycler étaient mélangés et ensuite comprimés ensemble, compliquant leur triage ultérieur.

Cette approche entraîne une « contamination » plus élevée qui n'est pas compatible avec les exigences imposées depuis 2018, relève M. Durfor. »

C'était mon mot au sujet de

MARC THIBODEAU, DAVID BOILY, *La fin du recyclage?*, *La Presse*, 9 juin 2019 : <a href="https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/201906/08/01-5229407-la-fin-du-recyclage.php">https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/201906/08/01-5229407-la-fin-du-recyclage.php</a>

# Ce qui est fascinant avec l'éducation... (Michel Handfield, Facebook, 2019-06-07, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Marcel Rioux fut un de mes professeurs tout comme Marcel Fournier, un des signataires de ce texte que je commente ici.

Ce qui est fascinant avec l'éducation, c'est que les apprentissages n'ont pas tous la même utilité en même temps, comme des outils. Mais, la journée où c'est celui-là dont tu as besoin, tu es content de l'avoir dans ton coffre à outils. J'avais eu le cours « *Culture, connaissance et idéologies* » avec Marcel Rioux au début des années 1980. Dans le monde d'aujourd'hui, où l'on voit un retour des idéologies, je suis très heureux d'avoir ces bases « *dans ma besace* » pour reprendre l'expression d'un autre de mes profs du temps : Jacques Dofny.

C'était mon mot au sujet de

Marcel Fournier, Louise Sicuro et Claude Corbo, de l'*Université de Montréal*, *Culture pour tous et ancien recteur*, *UQAM*, *Le rapport Rioux offre encore une réflexion d'une grande originalité*, *ledevoir.com*, 7 juin 2019 :

https://www.ledevoir.com/opinion/idees/556184/arts-le-rapport-rioux-offreencore-une-reflexion-d-une-grande-originalite

Index Brèves 21-02

# J'approuve les jeunes sur la question des changements climatiques (Michel Handfield, *Facebook*, 2019-06-07, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Peuvent-ils aussi poursuivre leurs parents s'ils ont un VUS et le prennent pour aller chercher des cigarettes à 3 coins de rue? Me semble que ça aurait de l'impact!

Je sais, je suis cynique, au sens grec ancien, dans la tradition de Diogène : poser des questions qui semblent farfelues pour faire réfléchir. Comme pour Diogène avec son fanal en plein jour disant « je cherche un Homme ici » pour répondre aux philosophes de son temps qui décrivaient l'Homme avec un grand H comme un Homme à atteindre et non un homme réel.

Des jeunes poursuivent le gouvernement pour son inaction pour le climat. Je dis parfait, mais vous pourriez aussi poursuivre vos parents si leurs comportements vont contre le climat, car, quelles que soient les lois, si les citoyens ne le font pas ça ne change rien. De plus, si le jeune qui poursuit le gouvernement pour son inaction climatique demande à ses parents de le conduire à l'école au lieu de marcher, pédaler ou de prendre le transport en commun, il est aussi responsable du changement climatique, car ce ne sont pas seulement les lois qui changent les comportements; ce sont d'abord nos actions. C'est là mon point de vue.

C'était mon mot au sujet de

Alexandre Shields, Ottawa demande le rejet de la requête des jeunes pour le climat, ledevoir.com, 7 juin 2019 : <a href="https://www.ledevoir.com/societe/environnement/556107/des-jeunes-quebecois-en-cour-au-nom-de-l-environnement">https://www.ledevoir.com/societe/environnement/556107/des-jeunes-quebecois-en-cour-au-nom-de-l-environnement</a>

Index Brèves 21-02

« Get back » (Michel Handfield, Facebook, 2019-06-01, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

« Get back » chantaient les Beatles. Les Britanniques ont le choix de reculer sur le Brexit ou de reculer sur la modernité!

« The Tories will suffer most. A centre-right party can't push a policy that is so against the national interest and hope to prosper. It is not just ignoring but gleefully scorning the aspirations of the young, the most dynamic sectors of the economy, the educated and the millions of Tories who voted Remain. Like Trump's Republicans, British Conservatives will become ever more isolated from modernity. »

C'était mon mot au sujet de

Nick Cohen, Both right and left should fear the justified rage of Remainers, theguardian.com, Jun. 1St, 2019: <a href="https://www.theguardian.com/commentisfree/2019/jun/01/both-left-and-right-should-fear-justified-rage-of-remainers">https://www.theguardian.com/commentisfree/2019/jun/01/both-left-and-right-should-fear-justified-rage-of-remainers</a>

Index Brèves 21-02

# Ce qui me parle dans ce programme... (Michel Handfield, *Facebook*, 2019-05-31, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

« S'il était porté au pouvoir, l'automne prochain, le NPD éliminerait immédiatement les subventions aux énergies fossiles et adopterait des objectifs de réduction des émissions de GES d'ici 2030 « basés sur la science » afin de limiter l'augmentation de la température de la Terre à 1,5 Celsius et serait imputable de leur atteinte.

Au Canada, les subventions aux énergies fossiles atteignaient 58 milliards de dollars (43 milliards USD) en 2015, selon un document de travail du Fonds monétaire international rendu public au début du mois, soit 1191 \$ par habitant. »

Pas mal plus subventionné que le transport actif! Les libéraux pourront-ils proposer mieux ?

C'était mon mot au sujet de

JEAN-THOMAS LÉVEILLÉ, Environnement : le NPD présente son plan d'action, lapresse.ca, 31 mai 2019 :

https://www.lapresse.ca/actualites/politique/201905/31/01-5228261-environnement-le-npd-presente-son-plan-daction.php

Index Brèves 21-02

# Andrew, l'ignorance n'est pas une option (Michel Handfield, *Facebook*, 2019-05-28, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

« Si le chef conservateur Andrew Scheer devient premier ministre à l'automne, il entend s'assurer que Radio-Canada et CBC se concentreront sur les nouvelles qui concernent le Canada. » (1)

Savoir ce qui se passe dans le monde est essentiel, car on vit sur une même planète et les gestes locaux peuvent avoir des répercussions partout. Tenir les gens dans l'ignorance de ce qui se passe ailleurs ne doit pas être une option électorale.

#### Note

1. TERESA WRIGHT, Scheer veut réexaminer les pratiques de Radio-Canada et CBC, lapresse.ca, 28 mai 2019 : https://www.lapresse.ca/actualites/politique/201905/28/01-5227802-scheer-veut-reexaminer-les-pratiques-de-radio-canada-et-cbc.php

### Index Brèves 21-02

# Environnement: Faut peut-être parler de couts/bénéfices? (Michel Handfield, *Facebook*, 2019-05-28, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Je dis toujours que je préfère m'en remettre à la science qu'aux croyances, mais ce sont ces dernières qui sont protégées par nos *Chartes des droits et libertés*. Je ne suis pas pour le nucléaire, mais s'il offre un bénéfice compensant le risque, par exemple produire des isotopes médicaux, le bienfait compense peut-être le risque. Pour l'auto solo, c'est pareil : quel en est le cout (décès, maladie...) et le bénéfice? Peut-on en comparer les couts par rapport aux drogues interdites (en termes de décès et de maladies par exemple) et au terrorisme (en termes de décès, blessés, etc.) pour en avoir une image plus juste et comparative par exemple?

C'était mon mot au sujet de

Richard Martineau, *Les Verts devraient descendre de leur nuage*, *journaldemontreal.com*, 28 mai 2019 : <a href="https://www.journaldemontreal.com/2019/05/28/les-verts-devraient-descendre-de-leur-nuage">https://www.journaldemontreal.com/2019/05/28/les-verts-devraient-descendre-de-leur-nuage</a>

Index Brèves 21-02

# Arrêter la dépendance à l'auto, aussi difficile que d'arrêter de fumer ! (Michel Handfield, *Facebook*, 2019-05-28, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

« Pour Pierre-Olivier Pineau, titulaire de la chaire de gestion du secteur de l'énergie à HEC Montréal, le principal défi pour la réduction de notre dépendance au pétrole se trouve dans le secteur des transports. « Pour le transport des personnes, en favorisant le transport actif, le covoiturage, le transport en commun et, en dernier lieu, les véhicules personnels à faibles émissions, on pourrait réaliser des gains de l'ordre de 40 % sans problème. » » (1)

Pas évident, car il faudra se défaire de la dépendance à l'auto. Probablement aussi difficile que pour un fumeur d'arrêter de fumer. La solution montréalaise : troquer l'auto pour le vélo ! Projet d'autoroute vélo à Montréal : L'administration Plante veut multiplier par six le nombre de déplacements à vélo :

« Montréal consacrera 15 millions par année au Réseau express vélo qui, à terme, comprendra 17 axes aménagés sur 184 kilomètres. »(2)

Je leur dis bonne chance même si je fais du vélo.

#### **Notes**

1. Alexandre Shields, *La CAQ peut-elle vraiment tenir ses promesses vertes?*, *ledevoir.com*, 28 mai 2019 :

https://www.ledevoir.com/societe/environnement/555428/virage-vert-decortique

2. Jeanne Corriveau, Cinq «autoroutes» pour les cyclistes à Montréal d'ici 2021, ledevoir.com, 28 mai 2019 :

https://www.ledevoir.com/politique/montreal/555392/le-reseau-express-velo-de-montreal-prend-forme

Index Brèves 21-02

Anarparadoxal! (Michel Handfield, *Facebook*, 2019-05-22, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)



Paradoxe de la liberté absolue. « *Il est interdit d'interdire* », slogan de mai 1968 en France (1), donc à chacun sa liberté de s'habiller comme il le veut.

Mais, en même temps, l'anarchie prône haut et fort « *Ni dieu, ni maître* » (2) comme Ferré le chantait (3). Donc, Dieu n'a pas plus à nous dire comment s'habiller que le politique n'a à le faire.

Comment réconcilie-t-on cela chez les anarchistes? Voilà ma question. : )

Moi, c'est ce paradoxe que je souligne ici, car le symbole à droite de la photo, c'est le (A) de l'anarchisme pour ceux qui ne le savent pas. Quant aux deux slogans que je cite, si le premier est de mai 1968, il relève tout même de la pensée anarchiste. Quant au second, il est historiquement lié aux anarchistes. (4)

#### **Notes**

- 1. https://fr.wikipedia.org/wiki/Il\_est\_interdit\_d%27interdire\_!
- 2. <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Ni\_Dieu\_ni\_ma%C3%AEtre\_(devise)">https://fr.wikipedia.org/wiki/Ni\_Dieu\_ni\_ma%C3%AEtre\_(devise)</a>

- 3. <a href="https://www.youtube.com/watch?v=GO">https://www.youtube.com/watch?v=GO</a> IDdDraMI
- 4. Il a même servi de titre à un ouvrage phare sur l'anarchisme :

GUERIN, Daniel, 1976, *Ni Dieu ni Maître, Anthologie de l'anarchisme*, 4 volumes, France, *Petite Collection Maspero*.

Index Brèves 21-02

# Les manquements en éducation ! (Michel Handfield, Facebook, 2019-05-14, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

« Les «chiffres arabes» suscitent la controverse. » (1)

Ça montre les effets d'un manque d'éducation et de la dévalorisation du savoir par nos gouvernants qui baissent toujours la barre en éducation. À quoi ça sert des études en sciences humaines si ça donne moins d'emplois que dans un cours de métiers disent-ils? Pourquoi plutôt ne pas se demander à qui ça sert de dévaloriser les études en sciences humaines? Et, si ça servait le Pouvoir. De cette façon on élimine la capacité de critique de la masse, car derrière les changements des années 1960-1970 il y avait des gens des sciences humaines qui ont fait du militantisme, de l'action syndicale et de l'éducation populaire. Maintenant on forme la masse avec l'éducation minimale et, par les régimes pédagogiques particuliers (qui ne sont pas gratuits) et l'école privée, on s'assure de la reproduction de classe pour les mieux nantis. Le néolibéralisme et la droite nous ramènent ainsi à l'ère du capitalisme sauvage. Et le peuple est content d'avoir sa télé et un « *char* » !

#### **Note**

1. Antoine Lacroix, *Les «chiffres arabes» suscitent la controverse, journaldemontreal.com*, 14 mai 2019 :

 $\underline{https://www.journaldemontreal.com/2019/05/14/les-chiffres-arabes-suscitent-la-controverse}$ 

Index Brèves 21-02

# Les conservateurs vont contre un fragile équilibre (Michel Handfield, Facebook, 2019-05-08, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Pendant qu'au Québec il y a débat entre la laïcité ouverte (que je préfère) ou fermée (ce que le gouvernement Legault propose), les conservateurs vont carrément du côté des religions. Je dirais aussi qu'ils vont contre un fragile équilibre pour la paix au Moyen-Orient (le cas d'Israël ici) et contre la science, car s'il faut reconnaitre et défendre la liberté religieuse comme une liberté fondamentale, il faut aussi rappeler que c'est une liberté de croyance et non une vérité vérifiable. À quand l'insertion de la connaissance scientifique dans les droits fondamentaux? J'ai hâte qu'un parti politique mette dans son programme la défense de la science et propose le « *Droit à la science et la connaissance* » dans la constitution et nos *Chartes des droits et libertés*.

#### C'était mon mot suite à la lecture de :

Mike Blanchfield - La Presse canadienne, Scheer déplacerait à Jérusalem l'ambassade du Canada en Israël, ledevoir.com, 8 mai 2019 : <a href="https://www.ledevoir.com/politique/canada/553809/scheer-demenagerait-l-ambassade-du-canada-en-israel-de-tel-aviv-a-jerusalem">https://www.ledevoir.com/politique/canada/553809/scheer-demenagerait-l-ambassade-du-canada-en-israel-de-tel-aviv-a-jerusalem</a>

#### Index Brèves 21-02

# Un humain, ce n'est pas de la tôle (Michel Handfield, *Facebook*, 2019-05-05, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

« Les réformes successives dans le réseau de la santé ont grandement contribué à renforcer ces impératifs de gestion, souligne la chercheuse. Les méthodes Lean, Toyota et Planetree, toutes trois appliquées dans le réseau de la santé québécois, proviennent directement... de l'industrie automobile. Elles sont fortement axées sur la reddition de comptes et ont provoqué des changements majeurs dans le quotidien des travailleurs sociaux. » (1)

Un humain, ce n'est pas de la tôle inerte que l'on forme selon un plan d'ingénierie. Mais, en gestion des ressources humaines, une ressource c'est une ressource, qu'elle soit de tôle ou de chair! C'est ce que je perçois quand j'entends parler de méthode *Toyota* ou de réingénierie sociale dans le réseau de la santé, le réseau scolaire, le système juridique... « *Name it!* »

#### Note

1. KATIA GAGNON, « Des travailleurs sociaux en grande détresse », lapresse.ca, 8 mai 2019: <a href="https://www.lapresse.ca/actualites/201905/07/01-5225136-des-travailleurs-sociaux-en-grande-detresse.php">https://www.lapresse.ca/actualites/201905/07/01-5225136-des-travailleurs-sociaux-en-grande-detresse.php</a>

# Index Brèves 21-02

L'égalité, un principe pour les routes aussi ! (Michel Handfield, Facebook, 2019-05-05, www.societascriticus.com Vol. 21 No. 02)

Le problème est que les voies ne sont jamais égales. Mettez-en 2, bien mettez-en 2 tout le long. Ce sont les entonnoirs qui causent le plus de problèmes selon moi. C'est ce que j'observe quand je prends une voiture en autopartage ou même en vélo si je regarde les effets d'entonnoirs pour les automobilistes.

Même si le texte que j'ai commenté n'était pas récent, il fut partagé sur *Facebook* dernièrement et m'apparaissait encore pertinent, car il parle de « *travaux* [qui] vont s'étendre sur cinq ans, jusqu'en 2020 ». C'était donc mon mot suite à la lecture de BRUNO BISSON, L'A720 amputée de moitié d'ici un an, lapresse.ca, 24 novembre 2015 :

https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201511/23/01-4924117-la720-amputee-de-moitie-dici-un-an.php

Index Brèves 21-02

#### **Index**

#### Vélo +

Societas Criticus, revue de critique sociale et politique, Vol. 21 no 02, Reportage : www.societascriticus.com

# **Commentaires de Michel Handfield, sociologue (2019-06-12)**

Le jeudi 6 juin dernier, je me suis pointé au « Café les Oubliettes » pour assister à la conférence de presse de François William Croteau, maire de l'Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, qui dévoilait la « Vision vélo : un virage majeur d'une ampleur sans précédent » de cet arrondissement central de Montréal.

Le communiqué de presse nous annonçait « un plan d'action triennal ambitieux comprenant le réaménagement complet du réseau cyclable du territoire et la mise en place de nombreuses mesures de protection, au bénéfice du confort et de la sécurité de tous les usagers de la route. » (1) Et, c'est vrai.

En gros, si j'avais à annoncer cette nouvelle sur *Twitter*, je la résumerais ainsi : ils veulent faire un aménagement protégé et déneigeable pour être fonctionnel à l'année longue. (95 caractères!) Mais, il me faut aller un peu plus loin que cela.

D'abord, il faut dire que cette « *Vision vélo* » est celle de l'arrondissement et se veut complémentaire – et intégrée - au « *Réseau Express Vélo* » (*REV*) annoncé par Montréal. Je vais donc commencer par présenter ce *REV*.

# Le Réseau Express Vélo (REV) :

Le *REV* a pour objectifs d'atteindre 15 % des déplacements à vélo d'ici 10 ans sur un parcours de plus de 180 km de pistes cyclables de grande capacité à Montréal. Ouvertes 12 mois par année, ce seront les artères principales de vélo auxquelles se grefferont les pistes cyclables locales.

Au terme du développement on parlera de 17 axes sur l'ensemble de l'agglomération, pour 180 km de pistes cyclables. Alors, près de 44 % des Montréalais résideront à moins de 500 m d'une infrastructure cyclable efficace et sécuritaire. (2)

#### La Vision Vélo de Rosemont-La Petite-Patrie

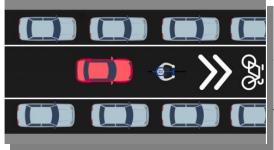
Cet arrondissement est assez novateur même si François Croteau, maire de cet arrondissement depuis novembre 2009, a moins fait parler de lui que Luc Ferandez dans les médias. Sa vision vélo n'est donc pas une surprise pour moi, car il y a longtemps que des rues de cet arrondissement sont bornées de pistes locales (qui ne se poursuivent pas toujours dans Villeray-St-Michel-Parc-Extemsion par exemple), de dos d'âne et de saillies de trottoir au coin des rues.

La grande différence entre ces deux maires fut sur la gestion du déneigement et des sens uniques, probablement les deux irritants majeurs pour ceux qui demeurent hors du Plateau et qui doivent y circuler. Ce fut certainement géré de façon plus conviviale à Rosemont que sur le Plateau. Si j'en parle ainsi, c'est que Rosemont est à quelques centaines de mètres de chez-moi (Saint-Michel). Si près, qu'aux élections scolaires je suis même dans Rosemont, la division se faisant à Jean-Talon plutôt qu'à Bélanger. Je vois donc ce quartier de ma rue. Quant au Plateau, ma conjointe y travaille, j'y ai fréquenté un gym une dizaine d'années et mes parents y ont été en CHSLD à la fin des années 1990. Deux quartiers où je me sens un peu chez moi.

À Rosemont, donc, on a non seulement décidé de s'arrimer à ce *Réseau Express Vélo*, mais de moderniser la vision des déplacements dans l'arrondissement en même temps.

Avec la Vision Vélo de Rosemont-La Petite-Patrie (3) on en profitera en effet pour revoir la circulation automobile et piétonne, car tout cela se tient. En fait, ils auraient pu appeler cela la « vision globale des déplacements », car même si le vélo est mis de l'avant, on touche aussi la sécurité des piétons (notamment avec les saillies de rue) et des changements de comportement pour les automobilistes. Les rues Saint-Zotique et Bellechasse deviendront ainsi à sens uniques. On améliorera aussi la visibilité et la sécurité où il y a des ruelles avec « [l']implantation de zones de dégagement de cinq mètres à l'approche des sorties de ruelles donnant sur une bande cyclable et marquage au sol de symboles vélos et de chevrons » (4). À l'approche des coins de rue aussi la visibilité sera augmentée, ce qui sera un plus non seulement pour les vélos. Voilà pour les plus.

#### Un bémol : la vélorue



La Vélorue avec la possibilité pour le cycliste « de circuler au centre de la voie et côte à côte » (5) m'apparait une mesure plus téméraire, car faisant moi-même du vélo (en passant, je n'ai pas de voiture, mais, au besoin, j'utilise l'autopartage), on voit souvent des cyclistes qui, dès qu'ils ont la chance d'être côte à côte, oublient l'environnement autour d'eux et iasent comme s'ils étaient assis dans un salon.

J'ai même déjà été témoin d'un face-à-face entre deux vélos à cause de ça; l'un des vélos ayant un enfant en arrière, celui-ci s'est assommé au sol dans la chute. C'était dans les années 1980 et je m'en souviens encore. Pour moi, donc, le « côte à côte » en vélo est l'équivalent du cellulaire en auto. Rien de moins. C'est carrément une mauvaise mesure.

D'ailleurs, à ce sujet, le Code de la route dit bien de...

- « Circuler aussi près que possible du côté droit de la chaussée. Le cycliste peut quitter sa position pour effectuer un virage à gauche ou en cas de nécessité »;
- « circuler à la file quand il roule en groupe : le groupe peut être formé d'un maximum de 15 cyclistes ». (6)

J'admets que le code de la sécurité routière n'est pas toujours le plus à point concernant les vélos, mais cette notion de *Vélorue* m'apparait douteuse comme cycliste.

Comme automobiliste, si ça encourage les zigzags des cyclistes, ce n'est pas très sécuritaire non plus, sans compter les risques de rencontrer des automobilistes impatients, croyant que le cycliste les nargue au milieu de la rue, car c'est interdit par le Code de la route comme je le soulignais plus haut. Pour moi, c'est là une mesure à réévaluer.

# « Demain L'hiver » (7)

Le grand changement : l'accessibilité de plusieurs de ces pistes cyclables douze mois par année, car elles seront plus larges, ce qui facilitera leur nettoyage l'hiver. Et, du côté de la ville, on espère leur utilisation. Je leur souhaite du succès même si moi je m'abstiens de faire du vélo l'hiver. Je l'ai déjà essayé et je n'ai pas aimé le « feeling ». Je préfère nettement la marche hivernale. Par contre, si ça ne fonctionne pas comme prévu, des alternatives seraient à considérer, comme le ski de fond, sur ces pistes.

À ce sujet, je me rappelle avoir vu un article sur une ville européenne qui laissait une couche de neige tapée au sol pour favoriser les déplacements en ski de fond l'hiver. Ça demande une adaptation des automobilistes, mais il semble que ça se fait. Malheureusement je n'ai pas retrouvé ce texte, ce qui me laisse un peu perplexe.

Par contre, en décembre 2015, Marie-Claude Lortie proposait, au sujet des pistes cyclables, « qu'on en débatte et qu'on choisisse ce qu'on en fait clairement, c'est-à-dire soit les déneiger convenablement pour les garder ouvertes tout l'hiver pour les vélos, soit les garder enneigées ou glacées pour permettre la circulation en skis ou en patins. » (8)

Que dire aussi des stationnements à skis... près des gares de trains de banlieue? (9) Ce pourrait aussi être le cas près des gares d'autocar interurbain. Au lieu de l'auto et du stationnement incitatif, la piste de ski de fond!

Et, si on allait plus loin. Pourquoi ne pas apporter ses skis de fond pour compléter le trajet une fois en ville? Suffirait d'avoir un trottoir déneigé d'un côté et damé de l'autre. Rêvons déplacements actifs, car cela aiderait à combattre bien des maux de notre époque, comme le stress, l'embonpoint et les maladies cardiovasculaires pour ne nommer que celles-là.

C'est loin d'être bête, car on a un hiver. Alors, pourquoi n'apprenons-nous pas à vivre avec celui-ci plutôt que de vouloir prolonger l'été sous la neige? C'est notamment le propos de Bernard Arcand dans *Abolissons l'hiver* (10) par exemple. Même si cet ouvrage traite la question de façon humoristique, il y a un fond de vérité et de réflexion profonde dans ce livre, Bernard Arcand étant anthropologue. (11)

# Restent les négationnistes...

Pour certains le vélo est pour l'été; pour les enfants; un loisir, mais surtout pas un moyen de transport! Et, que dire de ceux qui veulent vivre en hiver comme en été; ne pas subir les retards dus à la neige et démarrer leur voiture à distance pour qu'elle soit aussi chaude qu'en juillet. Le réchauffement de la planète, pour eux, est une bonne nouvelle même s'il y a risque d'extinction de l'espèce humaine. Ils aiment mieux se voir réduire en cendre que de se retrouver congelé dans un bloc de glace. Espérons qu'ils changent d'idées, car ils doivent trouver l'hiver long. (12)

#### **Notes**

- 1. https://www.lelezard.com/communique-18790614.html
- 2. Sources consultées et citées :

https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?
\_pageid=8957,143276111&\_dad=portal&\_schema=PORTAL

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/transports\_fr/media/images/public/ph\_carte\_rev\_axes\_proposes\_800px.jpg

3. La Vision vélo:

http://ville.montreal.qc.ca/rpp/visionvelo

https://youtu.be/2Ka66rVdVFI

- 4. <a href="http://ville.montreal.qc.ca/rpp/visionvelo">http://ville.montreal.qc.ca/rpp/visionvelo</a>
- 5. <a href="http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\_RPP\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/FICHE%20V%C9LORUES.PDF">http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\_RPP\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/FICHE%20V%C9LORUES.PDF</a>
- 6. <a href="https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/velo/ce-que-dit-la-loi/">https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/velo/ce-que-dit-la-loi/</a>

Voir aussi <a href="https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/velo/">https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/velo/</a>

7. Je reprends ici un titre de Robert Charlebois:

https://www.youtube.com/watch?v=UZ0zVqCy8tk

https://www.paroles-musique.com/paroles-Robert\_Charlebois-Demain\_Lhiver-lyrics,p15589

- 8. MARIE-CLAUDE LORTIE, *LA VIE AU-DELÀ DE L'ABRI TEMPO*, *LA PRESSE*+, Édition du 5 décembre 2015, section *PAUSE WEEK-END*, écran 6 : <a href="http://plus.lapresse.ca/screens/21319fe8-1203-493a-8364-df54322ea674">http://plus.lapresse.ca/screens/21319fe8-1203-493a-8364-df54322ea674</a> 7C 0.html
- 9. Laurence Martin, 10 façons de mieux vivre en ville l'hiver, ICI Alberta (Radio-Canada), 12 février 2017 :

https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1016346/10-facons-mieux-vivre-hiver-ville

- La 7<sup>e</sup> façon : « La ville d'Edmonton a installé un support pour ranger, en toute sécurité, les skis de fond, juste à côté d'une station de train de banlieue. Une façon d'intégrer le sport hivernal à vos déplacements quotidiens. »
- 10. Arcand, Bernard, 1999, *Abolissons l'hiver!*, Québec: *Boréal*: <a href="https://www.editionsboreal.qc.ca/catalogue/livres/abolissons-hiver-853.html">https://www.editionsboreal.qc.ca/catalogue/livres/abolissons-hiver-853.html</a>
- 11. <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Bernard\_Arcand">https://fr.wikipedia.org/wiki/Bernard\_Arcand</a>
- 12. Ça doit être le cas d'Alain Dubuc, collaborateur de *La Presse*, qui a sorti un livre, « *Maudit hiver : toutes les raisons de ne pas l'aimer* », que je n'ai pas lu. C'est que je vis mon hiver quand il est là, sans le nier ni le rejeter! Quelques liens à ce sujet :
- Alain Dubuc, *Le mythe de la nordicité québécoise*, *LA PRESSE*+, Édition du 1er février 2016, section DÉBATS, écran 5 : http://plus.lapresse.ca/screens/4d46fa26-8da4-4c76-b986-aa849b45e04a 7C 0.html
- Alain Dubuc, *Une culture de l'été*, *LA PRESSE*+, Édition du 6 juillet 2017, section DÉBATS, écran 8 : http://plus.lapresse.ca/screens/a5864677-001b-44ab-8e6e-2ea74bf2895b 7C 0.html
- Dubuc, Alain, 2016, *MAUDIT HIVER. Toutes les raisons de ne pas aimer*, Éditions *La Presse* : https://editions.lapresse.ca/products/maudit-hiver

#### **Index**

# OMAR BA: VISION PARTAGÉE - Premier solo de l'artiste au Canada – ou les leçons de l'Afrique à l'Occident!

Societas Criticus, revue de critique sociale et politique, Vol. 21 no 02, Essais : www.societascriticus.com

Musée des beaux-arts de Montréal - <a href="https://www.mbam.qc.ca/">https://www.mbam.qc.ca/</a> Carré d'art contemporain, pavillon Jean-Noël Desmarais – niveau S2 Du 30 mai au 10 novembre 2019

# Présentation d'après le communiqué de presse

Montréal, le 30 mai 2019 – Le *Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM)*, en collaboration avec la galerie d'art contemporain *The Power Plant* de Toronto, présente la première exposition monographique canadienne consacrée à Omar Ba, l'un des artistes les plus influents de sa génération. Cette exposition réunit certaines œuvres maîtresses issues de différentes périodes de sa carrière. À celles-ci s'ajoute une peinture grand format in situ, réalisée pour le public montréalais. Le travail de l'artiste s'impose à la fois comme une vive critique de la tyrannie, une célébration de la force de l'esprit humain, et une ode à la vaillante jeunesse du monde.

Lorsqu'on lui demande ce qu'il aimerait que le public retienne de son œuvre et de l'exposition, Omar Ba confie :

« J'aimerais qu'on reparte avec l'idée qu'il faut remettre l'artiste africain au bon endroit ; et aussi avec une image plus positive de l'être humain. Qu'on se dise qu'en dehors des conflits, des religions et des cultures, on est tous un. Qu'il n'y a pas de noirs, de jaunes ou de blancs - que des humains. Je voudrais aussi transmettre l'idée d'une Afrique qui reprend sa place : d'un pays sans conflits ni dictateurs que les gens ne sont pas obligés de quitter pour vivre bien. En fait, je rêve que le continent puisse profiter de ses richesses avec tous les autres pays du monde, dans un respect mutuel entre dirigeants africains et occidentaux. »

Nathalie Bondil, directrice générale et conservatrice en chef du *MBAM*, et Gaëtane Verna, directrice de la galerie d'art contemporain *The Power Plant*, se réjouissent :

« Il s'agit d'une première collaboration entre nos deux institutions ! Nous sommes convaincues que cette vision particulière de l'Afrique contemporaine saura surprendre et ravir nos publics canadiens. En alliant actualité et éléments mythologiques disparates, bestiaire fantastique et traditions des griots africains, Ba crée de puissantes métaphores économiques et politiques de son continent. »

Omar Ba met en lumière certaines des questions les plus urgentes de notre époque : la répartition inégale de la richesse et du pouvoir, la crise de l'immigration et la transformation de nos rapports avec la nature. Sa propension à tisser une trame narrative où s'entremêlent le personnel et le collectif témoigne de la polyvalence de son œuvre. Dans sa pratique, il synthétise les couleurs et les textures des lieux qui l'habitent – Dakar, au Sénégal, et Genève, en Suisse – pour combiner l'historique et le contemporain, les perspectives africaines et européennes, ainsi qu'une multitude de techniques et d'outils, comme l'utilisation du carton ondulé et l'application de la peinture à main nue. Carton, toile ou mur : Ba couvre toute surface d'un fond noir, auquel il superpose ensuite des couleurs vibrantes et des compositions aussi complexes que détaillées. Émergeant d'une faune et d'une flore luxuriantes, ses personnages se détachent sur des formes biomorphiques inspirées de l'éblouissante côte sénégalaise qui l'a vu grandir. Des mondes miniatures occupent des constellations plus vastes évoquant la cosmogonie partagée des humains, des plantes et des animaux.

Commissaire de la présentation montréalaise de l'exposition et conservatrice de l'art moderne et contemporain international au *MBAM*, Mary-Dailey Desmarais explique :

« Vision partagée révèle à la fois l'aversion profonde de l'artiste pour l'autoritarisme et l'admiration sans bornes qu'il voue à la résilience et à la persévérance de l'esprit humain. Des dictateurs et des despotes, sous les traits de créatures hybrides, dialoguent avec des personnages jeunes et des femmes fortes symbolisant l'espoir. La dualité manifestée par ces sujets fait écho à la division au sein de notre société contemporaine, toujours dans un équilibre précaire entre le développement et la destruction. Empruntant le point de vue de différentes cultures, il explore au passage les motifs récurrents de la naissance, de la mort et de la réincarnation. »

# **Commentaires et photos de Michel Handfield (2019-06-02)**



« Je voudrais aussi transmettre l'idée d'une Afrique qui reprend sa place : d'un pays sans conflits ni dictateurs que les gens ne sont pas obligés de quitter pour vivre bien. En fait, je rêve que le continent puisse profiter de ses richesses avec tous les autres pays du monde, dans un respect mutuel entre dirigeants africains et occidentaux. » (Omar Ba, cité dans le communiqué de presse plus haut.)

Afrique Now, 2015.

Huile, gouache et acrylique sur carton ondulé. Paris, collection Ingrid Van Galen

Je n'ai pas fait ce choix au hasard. Omar Ba nous parle. Cet artiste nous met en garde.

Présentement on voit la droite populiste nous faire peur avec la mondialisation, vouloir revenir aux États-nations, décriant cette mondialisation qui nous mettrait tous sur le même pied sans égard à nos particularités selon eux. Mais, paradoxalement, une large part de la droite en a aussi contre le multiculturalisme qui favorise justement l'expression des spécificités ethnoculturelles et individuelles... dans les États-nations, comme si nous étions tous obligés d'être pareil; sorti du même moule ou, comme on peut le dire en québécois : gossé dans la même souche! (1)

Pourtant, particularités et spécificités me semblent pas mal près l'une de l'autre, sauf que si la droite veut affirmer sa différence nationale, une part de celle-ci veut aussi gommer les différences individuelles. Quant à la population, une large part de celle-ci, nourrie aux divertissements, embarque sans trop poser de questions. Pourtant, les instigateurs de la mondialisation, n'était-ce pas d'abord la droite conservatrice? Un peu d'histoire est nécessaire pour comprendre ce qui se passe.

# La mondialisation économique contemporaine

Le premier accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis fut conclu entre Brian Mulroney (*Progressiste-Conservateur*) et Ronald Reagan (*Républicain*) en 1988. (2) Il fut suivi en 1994 par l'*Accord de libre-échange nord-américain* qui fut initié par le président George H. W. Bush des États-Unis (*Républicain*), le président mexicain Carlos Salinas de Gortari (de centre droit) et le premier ministre Brian Mulroney du Canada. Ce sera finalement Jean-Chrétien (*Libéral*) qui le ratifiera au nom du Canada. (3)

Le premier traité du libre-échange moderne fut donc Nord-Américain et le fruit de gouvernements conservateurs. On parlait d'un libre-échange économique, permettant aux entreprises de tirer profit des spécificités entre les pays signataires pour en faire leur atelier de façon intégrée. C'était une intégration économique supranationale signée par trois gouvernements.

Contrairement à la période précédente, où les entreprises pouvaient jouer sur ces disparités, mais voir leurs produits ou des composantes de ceux-ci frappés de taxes d'entrées ou de frais de douanes dans certains pays, il n'en est plus question dans cet accord tant qu'il est accepté par les partenaires en cause. Dans mon mémoire de maîtrise (4), je citais un passage de Michalet qui explique ce qu'il en était avant, ce qui permet de mieux comprendre la situation actuelle :

« Par stratégie productive nous entendons le de processus multinationalisation quidé par le souci de tirer avantage de l'inégalité des coûts de production d'une région à l'autre. (...) Les disparités de salaire semblent constituer l'élément prépondérant dans le choix d'une nouvelle localisation des unités productives. Dans le cadre de cette logique, l'implantation d'une filiale ne sera plus déterminée par l'évaluation des possibilités du pays d'accueil, mais par la dotation en facteur travail. À la limite la totalité de la production des filiales sera réexportée vers le pays d'origine ou vers un pays tiers. » (5)

On est donc passé du commerce international (avec des taxes, douanes et autres formes de compensation économiques régularisées par le *GATT* - accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) à la mondialisation (avec l'intégration des échanges commerciaux régularisés par l'*Organisation mondiale du commerce* (ou *OMC*), ce qui est très vaste, englobant tant les échanges financiers que de pièces, produits et services) pour le plus grand profit des entreprises multinationales, notamment avec l'ouverture de la Chine à la production étrangère pour améliorer sa position économique.

Mais, en prenant du gallon économique, ces pays ont aussi pris du Pouvoir, car ils sont devenus les ateliers du monde et les entreprises multinationales se sont libérées de leurs entraves nationales, jouant davantage les pays les uns contre les autres, pour leur rentabilité. C'est de cela que veut se libérer la droite, voulant ramener la production sous son contrôle, à défaut de revenir à l'intérieur de leurs frontières, pour reprendre le contrôle de leurs économies qu'elles ont perdues aux mains d'un capitalisme libéré des États-nations, gracieuseté de leurs politiques économiques antérieures, car en passant du commerce international à la mondialisation on a aussi libéré l'économie du Politique. Le génie est sorti de la bouteille que les conservateurs ont ouverte au tournant des années 1990 avec leurs accords de libre-échange.

En même temps, la gauche, qui était contre cette mondialisation économique, uniquement faite dans le but d'accroitre le profit des entreprises, y a vu une opportunité d'aller vers une nouvelle internationale comme en rêvait le mouvement marxiste depuis longtemps. Le fameux « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous* » qui terminait le *Manifeste* de Marx et Engels (6) était à portée de mains croyait-on. On a donc commencé à parler d'altermondialisme, soit d'une alternative sociale et politique à la seule mondialisation économique. De quoi faire peur à la droite qui s'est mise à reculer sur la mondialisation, jusqu'à y trouver maintenant tous les maux, voyant qu'elle en perd le contrôle exclusif. Quoi de mieux alors que de revenir au vieux principe « *sur lequel les puissances impériales ont de tout temps assis leur domination : diviser pour régner* »? (7) La mondialisation et le multiculturalisme deviennent alors les nouvelles menaces à l'équilibre social selon la droite populiste.

On voit donc maintenant un retour aux nationalismes, régionalismes et même aux tribalismes alimentés par une droite en mal de perdre le contrôle si le peuple s'unissait plutôt que de se diviser. L'autre, l'étranger, celui qui est différent devient suspect. Il a le mauvais œil (8), il veut nos emplois ou, pire, nous convertir à ses croyances. L'humanité est disparue derrière la concurrence entre tribus.

#### Union et désunion

L'Afrique, malheureusement, a toujours connu ces guerres de clans et tribales malgré que des êtres éclairés rêvent de l'unir pour en faire les États-Unis d'Afrique depuis les années 1920. (9) Ou, encore, cette vision des États-Unis d'Afrique dans le film « *Africa Paradis* », qui en fait le miroir de l'Occident. (10) Cela ne s'est pas encore réalisé, l'Afrique étant toujours divisée et pauvre malgré ses richesses. En fait, ses malheurs viennent probablement de ses divisions et des guerres et conflits qui en résultent d'une part, mais aussi du fait qu'elle exporte des matières brutes, mais que leur transformation, facteur de création de richesse, se fait à l'étranger. Et, c'est là que ça rapporte le plus. (11) Au Canada on devrait y penser, nous qui avons aussi une économie fortement dépendante de l'exportation des matières premières.

En Europe Victor Hugo partageait ce même rêve d'union porteuse de paix. (12) L'Europe a cependant réussi à se réaliser. Mais, sous la force de la droite populiste qui est en train de les convaincre qu'ils y perdent leur âme, elle est en passe de se rediviser. Le Brexit en est un premier exemple. L'élection européenne de mai 2019 en est un autre exemple, avec une montée de la droite, même si on peut nuancer. (13)

Puis, qui dit division, dit risque de conflit, mais aussi pouvoir accru pour les entreprises qui pourront non seulement miser à nouveau sur les différences nationales, régionales et locales, mais les opposer pour se négocier encore plus d'avantages qu'avant, car il y aura surenchère pour amener des emplois chez soi plutôt que de les laisser aller chez le voisin, surtout si certains pays sortent de la zone euro et que revient une vive compétition entre les nations européennes.

La droite capitaliste aura alors gagné à nouveau, brisant les solidarités sociales qui se créaient contre la mondialisation purement économique qu'elle avait imposée tout en recréant des divisions qui lui seront à nouveau profitables. Mais, n'est-ce pas là le vieux principe « sur lequel les puissances impériales ont de tout temps assis leur domination : diviser pour régner »? (14) C'est comme si on n'avait pas de mémoire et qu'on se refaisait toujours faire les mêmes coups.

# C'est dans ce contexte qu'Omar Ba nous parle

Omar Ba est conscient de la situation de l'Afrique et cela transparait dans son œuvre avec des toiles comme « *Dommages collatéraux* », « *Civilisation et barbarie 1* », « *War Junkie* » [Accro à la guerre] ou « *Visa pour terroriste* ». Il nous livre donc un message fort contre ce tribalisme en Afrique et le système qui en profite.



Avec sa nouvelle toile, créée pour cette exposition, « La monnaie comme outil de développement » (photo), on pourrait y voir une critique de l'occident, mais j'y vois plutôt une mise en garde : le capitalisme appauvrit tout le monde pour s'enrichir, même en occident. Et, s'il crée des fondations pour redistribuer

une part de la richesse, ce n'est que de la petite monnaie comparativement aux sommes colossales accumulées, ne serait-ce que dans les paradis fiscaux.

Bref, si l'Afrique est pauvre, l'occident est endetté! La hausse des dettes des pays développés depuis 2007 est de 41% par exemple. (15) Pendant ce temps, les grandes entreprises, dont les géants du web, échappent à l'impôt. Bruxelles voulait d'ailleurs s'attaquer à leurs privilèges. (16) Y aurait-il là une explication aux attaques de la droite contre l'Union européenne, car quoi de mieux qu'affaiblir l'Europe pour se protéger? Et, que dire de la présence de Steve Bannon (17) en Europe pendant cette élection européenne, car il « ne cache pas sa volonté de voir les partis nationalistes triompher le 26 mai » (18) ?

L'Afrique doit être un exemple des risques de ce tribalisme et l'œuvre d'Omar Ba, exposé au *Musée des beaux-arts de Montréal*, constitue une excellente mise en garde face aux risques qu'impliquerait ce retour au tribalisme en Occident, car qui dit division, dit aussi risque de conflits accrus. Il ne suffit parfois de pas grand-chose pour passer des mots à la violence. Et, à qui cela profite : aux vendeurs d'armes et aux prédateurs capitalistes, car si vous avez besoin d'argent pour alimenter un conflit vous laisserez aller vos richesses naturelles pour beaucoup moins qu'elles ne valent. C'est d'ailleurs un des grands problèmes de l'Afrique.

#### Conclusion

Je pense ici à mes lectures de René Dumont (19) qui disait qu'il faut faire avec les gens sur le terrain et non pas arriver d'au-dessus d'eux, avec nos solutions toutes faites, pour vendre nos savoirs et nos technologies. Elles ne sont généralement pas appropriées. Au lieu de les aider, on brise ainsi leur culture et leurs savoirs et on crée de la dépendance.

Vivement un retour de la pensée solidaire non seulement pour l'occident, mais aussi pour l'Afrique, car, à l'économie de marché, elle propose un nouveau modèle : l'économie sociale. (20) Malheureusement, malgré des années d'existence, elle est encore trop marginale. Pourtant, c'est le meilleur chemin vers ce rêve d'Omar Ba qui voudrait « Qu'on se dise qu'en dehors des conflits, des religions et des cultures, on est tous un. Qu'il n'y a pas de noirs, de jaunes ou de blancs - que des humains. » (21) C'est le message qu'il nous passe par cette exposition et je suis tout à fait d'accord avec lui. On ne peut finir ce texte sur une meilleure note.

#### **Notes**

- 1. Gosser : Le sens original du verbe gosser était de tailler du bois avec un canif dans le seul intéret de faire passer le temps. Source : <a href="http://www.je-parlequebecois.com/lexique/definition/gosser.html">http://www.je-parlequebecois.com/lexique/definition/gosser.html</a>
- 2. <a href="https://en.wikipedia.org/wiki/Canada-United States Free Trade Agreement">https://en.wikipedia.org/wiki/Canada-United States Free Trade Agreement</a>
- 3. <a href="https://en.wikipedia.org/wiki/North\_American\_Free\_Trade\_Agreement">https://en.wikipedia.org/wiki/North\_American\_Free\_Trade\_Agreement</a>

Tous les acteurs nommés dans ce paragraphe :

#### Pour le Canada:

- <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Brian\_Mulroney">https://fr.wikipedia.org/wiki/Brian\_Mulroney</a>
- <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti\_progressiste-conservateur\_du\_Canada">https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti\_progressiste-conservateur\_du\_Canada</a>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean\_Chrétien

### Pour les États-Unis:

- <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Ronald Reagan">https://fr.wikipedia.org/wiki/Ronald Reagan</a>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/George H. W. Bush
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti républicain (États-Unis)

# Pour le Mexique :

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Carlos Salinas de Gortari
- <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti\_révolutionnaire\_institutionnel">https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti\_révolutionnaire\_institutionnel</a>
- 4. Handfield, Michel, 1988, La division internationale du travail et les nouvelles formes d'organisation du travail : une nouvelle perspective, Université de Montréal :

http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/300/michel handfield/division internationale travail/index.html

- 5. MICHALET, Charles-Albert, 1976, *Le capitalisme mondial*, Paris : *P.U.F.*, 1976, p. 152
- 6. Karl Marx et Friedrich Engels (1848), *Manifeste du Parti communiste*, "*Les classiques des sciences sociales*" : http://classiques.ugac.ca/classiques/labriola antonio/essais materialisme histori

<u>http://classiques.uqac.ca/classiques/labriola\_antonio/essais\_materialisme\_historique/Essai\_3\_Manifeste\_PC/Le\_manifeste\_PC.html</u>

- 7. Stephen Marglin, Origine et fonction de la parcellisation des tâches, in GORZ, A., 1973, Critique de la division du travail, Paris, éd. Du Seuil, coll. Point, p. 53.
- 8. <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Mauvais\_eil">https://fr.wikipedia.org/wiki/Mauvais\_eil</a>
- 9. https://fr.wikipedia.org/wiki/États unis d'Afrique

https://en.wikipedia.org/wiki/United\_States\_of\_Africa

- 10. Handfield, Michel, *Africa Paradis* (vu à « *Vues d'Afriques* » en 2007), in *Societas Criticus*, Vol. 9 no. 3 (28 mars 18 mai 2007).
- À BAnQ: <a href="http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/61248?">http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/61248?</a><a href="http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/61248?">docref=jmMrthtWMeI87K\_7EsIzPg</a>

À BAC: http://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/300/societas\_criticus/

#### 11. Voir:

- Pierre Magnan, Rédaction Afrique/France Télévisions, *Les richesses minières de l'Afrique: «Une malédiction»?*, *France info*, 24/06/2017: <a href="https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/economie-africaine/les-richesses-minieres-de-l-afrique-une-malediction">https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/economie-africaine/les-richesses-minieres-de-l-afrique-une-malediction</a> 3060341.html

- Économie de l'Afrique : <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie\_de\_l'Afrique">https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie\_de\_l'Afrique</a>
- Damien Glez, *L'Afrique*, *pauvre de ses richesses*, *Slate Afrique*, 22/04/2011 : <a href="http://www.slateafrique.com/1599/afrique-pauvre-de-ses-richesses">http://www.slateafrique.com/1599/afrique-pauvre-de-ses-richesses</a>
- 12. Victor Hugo faisait le même constat pur l'Europe en 1849 : <a href="https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/05/18/21-aout-1849-victor-hugo-appelle-a-la-creation-des-etats-unis-d-europe\_5463764\_3232.html">https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/05/18/21-aout-1849-victor-hugo-appelle-a-la-creation-des-etats-unis-d-europe\_5463764\_3232.html</a>
- 13. J'aime bien les analyses de François Brousseau : nuancée ! Voici donc quelques extraits de son analyse de l'élection européenne du 26 mai :
- « Un premier titre possible, celui du site du journal Le Monde dimanche soir : « L'extrême droite arrive en tête en France, en Italie et en Pologne ». (...)
- « Mais tout de suite, il faut nuancer. En France, le parti de Marine Le Pen (ex-Front national, rebaptisé Rassemblement national) arrive premier, mais de justesse et avec 23 %, un score inférieur à celui des Européennes précédentes, celles de 2014, où il frisait les 25 %. »

(...)

« Enfin, on peut souligner que dans d'autres pays, comme l'Espagne, le Danemark, les Pays-Bas et l'Allemagne, l'extrême droite nationaliste recule, parfois nettement, par rapport à son score des dernières élections nationales. L'AfD en Allemagne est à 10 %, tandis que le parti de Geert Wilders est balayé aux Pays-Bas. »

Source : François Brousseau, L'idée européenne sort renforcée des élections, Ici-Radio-Canada Infos, lundi 27 mai 2019 :

https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1172008/europe-elections-continent-renforcement-brousseau

- 14. Stephen Marglin, Op. Cit.
- 15. François Desjardins, *Les sources de la prochaine crise*, *Le Devoir*, 15 septembre 2018 : <a href="https://www.ledevoir.com/economie/536840/les-sources-de-la-prochaine-crise">https://www.ledevoir.com/economie/536840/les-sources-de-la-prochaine-crise</a>
- 16. A. F. avec Reuters, Gafa: comment Bruxelles veut s'attaquer à leurs privilèges, latribune.fr, 21/09/2017: <a href="https://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/gafa-comment-bruxelles-veut-s-attaquer-a-leurs-privileges-751196.html">https://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/gafa-comment-bruxelles-veut-s-attaquer-a-leurs-privileges-751196.html</a>
- 17. <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Steve\_Bannon">https://fr.wikipedia.org/wiki/Steve\_Bannon</a>

18. Julia DUMONT, Européennes : la présence de Steve Bannon à Paris agace l'exécutif français, France 24 avec AFP, 21/05/2019 : https://www.france24.com/fr/20190521-ouropeennes-steve-bannon-ourope

https://www.france24.com/fr/20190521-europeennes-steve-bannon-europeagace-executif-francais-rassemblement-national

- 19. https://fr.wikipedia.org/wiki/René Dumont
- Dumont, René et Mottin, Marie France, 1982, L'Afrique étranglée, France : Seuil, coll. Point.
- Dumont, René, et Mottin, Marie-France, 1981, Le mal-développement en Amérique latine, France: Seuil, Points politique
- 20. <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie\_sociale">https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie\_sociale</a>
- 21. Citation d'Omar Ba que l'on retrouve dans la « *Présentation d'après le communiqué de presse* » plus haut.

# **Hyperliens**

- GATT (1947-1994):

https://fr.wikipedia.org/wiki/Accord\_général\_sur\_les\_tarifs\_douaniers\_et\_le\_com\_ merce

OMC (1994-):

https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation\_mondiale\_du\_commerce

#### **Index**

# D.I., Delinkan Intellectuel, revue d'actualité et de culture

Vous trouverez ici les textes sur le cinéma, théâtre, livres, expositions, musique et autres regards culturels de la revue Societas Criticus.

### **Index**

**AVIS** (révisé le 2019-01-17)

Pour le volume 21, XXIe siècle oblige, nous avons révisé notre avis culturel.

Vous trouverez ici les textes sur le cinéma, théâtre, livres, expositions, musique et autres regards culturels. Plus simple pour les lecteurs, tant dans le format revue qu'internet, de retrouver tous ces textes sous un même volet.

Les citations sont rarement exactes, car, même si l'on prend des notes, il est rare de pouvoir tout noter. C'est généralement l'essence de ce qui est dit qui est retenue, non le mot à mot.

Si, pour ma part, j'écris commentaires, c'est que par ma formation de sociologue la culture, au sens large et inclusif du terme, est un matériel sociologique; un révélateur social, psychosocial, socioéconomique ou sociopolitique. Sa valeur dépasse sa seule représentation et nourrit une réflexion plus large. On peut même revenir dessus et en faire des relectures plus tard.

C'est ainsi que pour ce qui intéresse la critique plus traditionnelle, je peux ne faire qu'un court texte alors que pour des propositions culturelles décriées en cœur, je peux faire de très longues analyses, car elles me fournissent davantage de matériel. Je n'ai pas la même grille ni le même angle d'analyse qu'un cinéphile par exemple. Je peux par contre comprendre leur angle.

Lorsque je ne suis pas le public cible, je l'écris tout simplement. Si je n'ai rien à dire ou que je n'ai pas aimé, je passerai mon tour, car pourquoi priverais-je le lecteur d'une proposition culturelle qui lui tente? Il pourrait être dans de meilleures dispositions que moi.

Une critique, ce n'est qu'une indication qu'il faut savoir lire, mais jamais au grand jamais une prescription à suivre à la lettre. Pour ces raisons, j'encourage toujours le lecteur à lire plus d'un point de vue pour se faire une idée.

Michel Handfield, d'abord et avant tout sociologue.

#### **Index**

# **Undivided Colors (Danse)**

D.I., Delinkan Intellectuel, revue d'actualité et de culture, Vol. 21 no 02, Textes culturels : www.societascriticus.com



Communiqué de presse

Le *Festival Accès Asie*, en collaboration avec le *MAI* (*Montréal, arts interculturels*), présente *Undivided Colors*, une création de quatre danseurs et chorégraphes sudasiatiques, le vendredi 24 et le samedi 25 mai 2019 (terminé).

La danse, la diversité, et le genre sont les éléments qui animent *Undivided Colours*, un rassemblement de performances, d'idées et de conversations menées par les artistes Alvin Tolentino de Vancouver, Peter Chin et Hari Khrishnan de Toronto et William Lau d'Ottawa.

Au milieu des rythmes des différentes générations des diasporas asiatiques au Canada et ailleurs dans le monde, se trouve l'héritage de chacun et les racines de la danse. Ensemble, les artistes vont utiliser ces bagages pour défier cette identité teintée de transculturalité qui caractérise les diasporas. Pour insuffler un aspect spirituel à leur performance, indissociable de nombreuses cultures dans le monde, les danseurs vont transcender les complexités liées à la notion de genre.



Photographe : David Wong De gauche à droite :

Peter Chin – *Compound Around* William Lau – *Female Warrior Wu* Hari Khrishnan – *The frog princess* Alvin Tolentino – *Tracing Malong* 

1. William Lau - Danseur et chorégraphe - Female Warrior Wu - Preparing for combat

Performance: William Lau

Musique : Opéra de Pékin, province de Jiangsu

« Je suis Wu San-Niang, la dame en bleu. Alors que je jouais dans le jardin, mon garde est venu me dire que Sung Jiang menait sa bande pour envahir mon village. Je me suis donc rapidement armée et je me suis préparée à me battre contre eux. Ah Sung Jiang, c'est comme tirer les poils de la tête d'un tigre! »

Durant la dynastie des Song (960-1279 apr. J.-C.), une courageuse guerrière du nom de Wu San-Niang apprend de son garde que le général de l'Armée des Song va envahir son village. Cette danse d'opéra décrit son armement (armes militaires) et décrit sa compétence dans les arts martiaux. II se compose de gestes stylisés, de compositions précises et de mouvements rythmiques agressifs.

Né à Hong Kong et élevé à Montréal, William Lau détient une maitrise en danse de la York University et il a suivi une formation en danse traditionnelle chinoise et en ballet classique. Actuellement, William se spécialise dans l'art de l'opéra de Pékin et il se produit autant au Québec, qu'au Canada et à l'étranger. Il développe et diffuse la richesse de la danse chinoise et de ses opéras dans une vaste partie du Canada. Il a donné une grande impulsion à une génération de travailleur.euse.s du secteur culturel et en même temps, William a repoussé les frontières de la pratique de l'art traditionnel. Pour parfaire ses atouts, il collabore avec des artistes issus de différentes disciplines et de différentes cultures. En dehors de sa pratique artistique, William est également administrateur, chercheur et producteur.

2. Alvin Tolentino - Danseur et chorégraphe - Tracing Malong\*

Chorégraphie & Performance : Alvin Erasga Tolentino Partition originale : Emmanuel Mailly (Agglomerat)

Tracing Malong retrace l'origine des souvenirs du tissu et le relie au mouvement, au symbole et à l'utilisation du tissu philippin traditionnel utilisé dans la vie quotidienne. La danse donne une référence culturelle, révélant la juxtaposition de la tradition et de la réalisation contemporaine exprimée dans le langage gestuel de Tolentino. La mémoire génétique revient à travers le corps et la danse, un jeu de tissu et une histoire de fonction sociale et de statut.

\* Le *malong* est une « *jupe tube* » traditionnelle en tissu de coton multicolore tissé à la main ou fabriqué à la machine, présentant une variété de motifs géométriques ou okir. Le malong est traditionnellement utilisé comme vêtement par de nombreuses tribus du sud des Philippines et de l'archipel des Sulu et a toujours été porté dans l'ensemble de l'archipel par des groupes maritimes des plaines.

Né à Manille, aux Philippines, Alvin Tolentino a suivi une formation d'art et de danse professionnelle au *Royal Winnipeg Ballet*, à la *York University*, au *Purchase College State University* of New York et au *Limon Institute*. Il se nourrit de nombreuses collaborations et relations avec des danseurs et chorégraphes de partout dans le monde. Avec ses œuvres, Alvin a parcouru le monde, de l'Amérique du Nord à l'Amérique du Sud, en passant par l'Europe et l'Asie et s'est produit dans de nombreux festivals et évènements de renoms. En 2000, Alvin fonde *Co.ERASGA*, une compagnie de danse dédiée à la recherche, à la création et à la présentation de la danse contemporaine, axées sur l'exploration et la collaboration avec des praticiens en art multimédia et des artistes locaux et internationaux. En 2010, il a reçu le prix du maire de Vancouver pour les arts de la danse en reconnaissance à sa contribution dans le domaine et auprès des communautés culturelles de Vancouver.

3. Peter Chin - Danseur et chorégraphe - Compound Around (première)

Musique : créée et mixée par Peter Chin (sources musicales à déterminer) Chorégraphie, texte et performance de Peter Chin

Compound Around est une œuvre qui place Peter Chin dans un moment méditatif d'action et de quiétude, où la tension entre la carte structurale préconçue et les énergies entrantes qui le propulsent spontanément dans des directions surprenantes devient le moteur énergétique avec lequel Chin se nourrit. Compound Around s'inspire de ses décennies de travail depuis ses essais expérimentaux sur la performance et la poésie sonore des années 1980. II travaille depuis de nombreuses années au sein des mouvements de danse contemporains issus des formes de danse rituelle classique en Asie du Sud-Est. Compound Around ouvre la porte à une intrigue dans un texte rituel sacré qui sera indiscutablement dans l'ici et le maintenant.

Merci à Adina Herling, directrice générale de *Tribal Crackling Wind* et au *Conseil des arts du Canada*, au *Conseil des arts de l'Ontario* et au *Conseil des arts de Toronto*.

Peter Chin, directeur artistique de la compagnie de danse interdisciplinaire *Tribal Crackling Wind*, a été qualifié d'«homme de la Renaissance» en raison de son travail de danseur/chorégraphe, compositeur/musicien, écrivain, designer et metteur en scène. Peter est né à Kingston, Jamaïque et est basé à Toronto et à Phnom Penh. Outre son travail au Canada, il a également mené de nombreuses activités de recherche et de création en Asie et en Amérique latine, au Cambodge et en Indonésie en particulier. Ses performances ont été présentées partout au Canada dans les principaux festivals de musique et de danse, ainsi qu'aux États-Unis, en Asie, en Europe et en Amérique du Sud. Peter a reçu de nombreux prix, dont cinq prix *Dora Mavor Moore* pour la danse, le prix *Muriel Sherrin* pour ses réalisations internationales en danse et un prix *Gémeaux* pour sa performance dans le film *Streetcar*, entre autres.

# 4. Hari Khrishnan - Danseur et chorégraphe - The frog princess

Chorégraphie / Performance : Hari Krishnan Musique / texte / concept : C. R. Acharyalu

Création des costumes : Rex (Rajendra Rajendran)

Recherche / Traductions : Davesh Soneji Direction de répétition : Patricia Beaman

Dans ce solo mêlant les espèces et les sexes, la princesse Mandodari raconte comment elle a été maudite à vivre comme une grenouille jusqu'à ce qu'elle rencontre son âme sœur. En tant que grenouille, elle danse et gambade avec ses congénères. Lorsque Ravana, le roi des démons à dix têtes, se rend dans la forêt et rencontre la princesse grenouille, Mandodari se transforme en une belle jeune fille et le séduit. Ravana se marie et l'emmène dans son royaume de Lanka. L'interprétation de Krishnan joue avec les références inhérentes aux paroles qui font référence à des formes de vie animale et humaine. Subvertir les stéréotypes de genre / archétypes continue d'être une caractéristique importante de la performance et de la chorégraphie de Krishnan.

The Frog Princess a été sélectionné pour le Bessie Award 2013 (NYC) dans la catégorie Performance exceptionnelle. L'œuvre a été créée pour la première fois dans le spectacle inDANCE, The King's Salon (2009), au Festival of Arts and Literature du Robert Gill Theatre de l'Université de Toronto. Cette version a été créée avec le soutien généreux du Conseil des arts du Canada, de la Banque de Montréal, du Conseil des arts de l'Ontario et du Conseil des arts de Toronto.

Directeur artistique de la troupe de danse torontoise *InDANCE*, Hari Krishnan est professeur associé de danse au département de danse de la *Wesleyan University*. Il est titulaire d'un doctorat en danse de la *Texas Woman's University* où ses recherches interdisciplinaires croisent la danse et le cinéma. Les champs de recherches de Krihnan incluent les identités queer dans les performances de danse, la danse contemporaine dans sa globalité, le colonialisme, le postcolonialisme et la danse indienne, le *Bharatanatyam* dans le cinéma tamoul et l'histoire des traditions de la danse des courtisanes en Inde du Sud. À côté de son travail de chercheur, Hari reçoit de nombreuses commandes de l'international pour ses chorégraphies audacieuses. Il a parcouru le monde avec ses œuvres, incluant l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie.

#### Sources:

- Montréal, arts interculturels : <a href="http://m-a-i.qc.ca/">http://m-a-i.qc.ca/</a>
- Festival accès Asie: https://accesasie.com
- Programme de la soirée pour les descriptifs des danses. J'ai procédé par numérisation et traitement de fichier pour publier le texte ici.

## **Commentaires de Michel Handfield (2019-05-28)**

#### Introduction

Ici nous avons affaire à quatre danseurs pouvant aussi bien faire une danse féminine habillée en homme qu'en personnage féminin, car « ce n'est pas le genre qui compte, mais bien la sensibilité! » À l'époque de la diversité de genre, peut-on alors parler d'appropriation culturelle ou de genre? La réponse semblait clairement non à les écouter. C'est de l'art et une femme peut aussi bien jouer un homme que l'inverse. Toujours une question de sensibilité et de jeu. Si on croit dans le personnage, c'est que c'est crédible. Pas obligé d'engager un tueur pour jouer un meurtrier si je puis dire.

De toute façon, et c'est là mon opinion, il y a bien des garçons qui ont le caractère de leur mère et des filles celui de leur père! Le genre n'est probablement jamais à 100% en accord avec le sexe physique que l'on porte puisque l'on a des gènes de notre père et de notre mère et même de toute une lignée d'ancêtres qui remonte à la nuit des temps, voire aux amibes! Même notre ethnicité doit être quelque peu bigarrée quand on y pense. Alors, la pureté de la race, c'est de la mythologie. Quant au genre, si une majorité se sent davantage garçon ou fille, d'autres peuvent être mitigée, car le modèle « *One size fit all* » c'est peut-être bon pour les *T-shirt*, mais pas pour tout le monde!

On a eu droit à quatre danses qui forment un tout, car on est dans la mythologie (Female Warrior Wu), le conte (The frog princess) et les rituels (Compound Around et Tracing Malong); un conte mémoriel qui se répercute jusqu'à aujourd'hui. D'ailleurs, le conte de la la princesse Mandodari, une grenouille qui se transforme en princesse avec un baiser, ça fait aussi parti de la mémoire universelle et collective, ce conte se retrouvant dans différentes versions, dont le crapaud et la princesse, encore aujourd'hui.

Le plaisir avec la danse est l'interprétation; la double interprétation, celle que veut donner le chorégraphe et celle qu'en a le spectateur qui la reçoit. Et, ce n'est pas toujours la même, la danse étant subjective!

## Les quatre prestations

1. Ainsi, William Lau, avec « Female Warrior Wu – Preparing for combat », nous présentait une courageuse guerrière. Moi, je me doutais que c'était un homme qui personnifiait une femme, car j'ai regardé la grandeur de ses pieds et de ses mains par exemple. Mais, je n'en avais pas la certitude absolue, car il entrait bien dans son personnage.

Il y avait quelque chose dans le regard et le mouvement qui ne me faisaient cependant pas penser à de la violence, mais plutôt à un jeu. Je trouvais que cette danse jouait parfois sur la séduction, comme une danse des femmes avant que les hommes ne partent à la guerre pour leur donner du courage. Un autre spectateur pourrait très bien l'avoir perçu de façon totalement différente. Juste une question d'observation et de point de vue, car la danse c'est subjectif.

- 2. Dans le cas d'Alvin Tolentino *Tracing Malong*, qui fait des références culturelles aux Philippines, je la trouvais plus théâtrale sur le combat de la vie. Je pensais au dur labeur pour survivre dans un monde (humain) en compétition. De laver ou de pêcher à la rivière à s'occuper de la famille, toutes les étapes de la vie y passaient symboliquement avec la transformation de ce tissu. Sociologue de formation, j'étais plus près de mes références.
- 3. Peter Chin Compound Around (première), on était alors dans le plus spirituel. J'aimais les sonorités qu'il sortait de son bol par exemple. Ici je fus davantage pris par la musique et je me suis laissé aller. Je n'ai pas fait d'analyse. C'est ce que j'aime parfois de la musique expérimentale, que ce soit le jazz ou des musiques du monde « contemporainisée » qui expérimentent au-delà de la tradition, ce qui les pousse deux ou trois crans plus loin.
- 4. Hari Khrishnan *The frog princess*, nous amène dans la mythologie et les contes qui offrent une leçon de vie en même temps, comme le rapprochement et le respect des espèces vivantes. Sans ce respect cette rencontre entre « *Ravana*, le roi des démons à dix têtes et la princesse grenouille, Mandodari, qui se transforme en une belle jeune fille et le séduit » n'aurait jamais été possible.

Pensons ici aux contes où une princesse ou un prince embrasse une grenouille ou un crapaud qui se transformera... en l'être de tous les désirs ! Il y en a beaucoup. Cela fait même partie du patrimoine mondial des mythologies.

#### Conclusion

On était ici dans la danse et la musique asiatique, qui est souvent fort entrainante. C'était particulièrement le cas d'Hari Khrishnan, avec *The frog princess*, dont la musique me faisait penser aux films de Bollywood. Souvent je me suis d'ailleurs laissé (em)porter par la musique au détriment de l'analyse. Ça fait du bien des fois de décrocher du sociopolitique et j'ai bien aimé ma soirée pour cela.

# Hyperliens

https://fr.wikipedia.org/wiki/Asie

https://en.wikipedia.org/wiki/Hu\_Sanniang

https://en.wikipedia.org/wiki/Malong

https://en.wikipedia.org/wiki/Okir

https://en.wikipedia.org/wiki/The\_Frog\_Princess

https://fr.wikipedia.org/wiki/La\_Princesse-Grenouille (Russie)

https://en.wikipedia.org/wiki/Mandodari

https://en.wikipedia.org/wiki/Ravana

#### **Index**

# LA NUIT OÙ LAURIER GAUDREAULT S'EST RÉVEILLÉ (Théâtre)

D.I., Delinkan Intellectuel, revue d'actualité et de culture, Vol. 21 no 02, Textes culturels : www.societascriticus.com

https://www.tnm.qc.ca/

Une œuvre originale de MICHEL MARC BOUCHARD Mise en scène SERGE DENONCOURT

Du 14 mai au 8 juin 2019, supplémentaires les 9, 11, 12 et 13 juin

ÉRIC BRUNEAU (Denis Larouche, frère de Mireille, le cadet), KIM DESPATIS (Mégane Tremblay, jeune thanatopractrice), PATRICK HIVON (Julien Larouche, frère de Mireille, l'ainé, conjoint de Chantale) JULIE LE BRETON (Mireille Larouche, célèbre thanatopractrice, fille de la défunte), MAGALIE LÉPINE-BLONDEAU (Chantale, conjointe de Julien), MATHIEU RICHARD (Éliot Larouche, frère de Mireille, le benjamin).

Durée du spectacle : 1h55, sans entracte

# LA TRAVERSÉE DES APPARENCES

Parmi les grandes créations des dernières années au *TNM*, les œuvres nouvelles de Michel Marc Bouchard mises en scène par Serge Denoncourt brillent d'un éclat unique, durable. On n'a qu'à penser à *Christine, la reine garçon* et à *La Divine Illusion* où le déferlement des passions brisait des destinées historiques avec la puissance de grands vents déracinant un chêne. Ce tandem artistique de haut niveau nous revient cette fois-ci avec une oeuvre appartenant à la veine plus intimiste de Michel Marc Bouchard, ces pièces à la mécanique implacable où l'auteur démêle avec une redoutable minutie les nœuds complexes qui se forment lorsque les préjugés sociaux s'enchevêtrent aux rancœurs familiales.

En thanatopraxie, Mireille Larouche est une célébrité mondiale : multimilliardaires, rock stars, rois, dictateurs, vedettes de cinéma, tous font appel à son art pour qu'une fois exposés ils n'aient l'air qu'endormis, prêts à s'éveiller. Et la voilà qui, après onze ans d'absence, débarque dans la salle d'embaumement du salon funéraire de la petite municipalité du Lac-Saint-Jean où elle est née, pour s'occuper du corps de sa propre mère qui, au grand dam de la famille, vient de léguer tous ses biens à l'homme le plus haï du village.

Autour de Julie Le Breton, Serge Denoncourt a rassemblé une distribution experte dans l'art d'aller au cœur des conflits émotifs.

# **Commentaires de Michel Handfield (2019-05-22)**

De l'universel de faire le bilan face à la mort d'un proche.

Critique sociale, mais aussi regard acerbe sur les petits milieux et les secrets de famille, parfois semblables vu la proximité pour ne pas dire la promiscuité.

Dans la critique sociale du néolibéralisme, du consumérisme, de la culture télévisée et des magazines qui font qu'on dénature tout avec le « kitch ». Julien Larouche, l'ainé de la famille, se plaint de tout cela et de l'absence de beauté et de gout des petites villes. On détruit la nature avec de grosses cabanes et du gazon autour du lac. On manque d'art et de culture universelle pour sortir de son milieu, pour se projeter plus loin. C'est paradoxal d'avoir vu cette pièce en sortant de trois jours de congrès autour des arts et du partage des savoirs, ce que voulait donner le rapport Rioux il y a 50 ans ! (1) Je ne pouvais le manquer, comme si nous n'avions pas pleinement réalisé le mandat que Marcel Rioux nous avait laissé par son rapport. (À ce sujet voir notre autre texte sur ce colloque qui suit celui-ci.)

Julien souligne aussi la disparition des lieux de rencontre avec la disparition des rituels; ne reste que le salon funéraire. Et, encore, car il faut faire cela le plus rapidement possible pour ne pas nuire à la productivité. Des fois, et c'est là une remarque personnelle, le temps de se rendre, avec la circulation, est plus long que le temps du tout inclus funéraire! Ce n'est pas pour rien qu'on a maintenant des pages de condoléances électroniques sur les sites de salons funéraires.

Surpris qu'il y ait tant de monde pour leur mère, l'un des frères dit (je crois que c'est encore Julien, mais je ne suis pas sûr, car ce peut aussi être Denis, qui parle peu, mais est très lucide!) que ce n'est pas pour la morte qu'ils sont là, mais bien pour le spectacle qu'ils sont venus de partout; la vedette locale étant Mireille, cette célèbre thanatopractrice qui embaume les grands de la planète et qui a fait le *Paris-Match*.

Celle qui fut jadis violée et qui a quitté la place il y a longtemps sans jamais revenir. Celle qu'on n'attendait plus. On espérait même ne plus la revoir pour certains membres de la famille. C'est que si dans les petites villes il y a des histoires à enterrer, il y en a aussi dans les familles. À plus forte raison dans les familles des petites villes où tout le monde est si proche. Cela ne peut qu'ouvrir des blessures qui ne sont jamais tout à fait cicatrisées.

Elle le sait trop bien et ce n'est pas pour rien qu'elle veut qu'ils soient avec elle pour préparer le corps de leur mère en famille. Elle recrée ainsi un rituel et ne fera pas un spectacle de la mort de sa mère, contrairement à ce que tous les curieux veulent voir. Mais, elle fera certainement une mise au point. On se retrouve alors dans un dialogue familial où tout prend plus d'un sens, à la fois global, mais aussi local et personnel.

Quand on parle de l'universel du théâtre, c'est de cela qu'on parle. Parler d'une petite ville de région ou d'un quartier de Montréal, qui révèle l'universel en même temps. Cette pièce pourrait être reprise à New York, Milan ou même dans un village africain comme Fereintoumou au Mali (2) qu'elle serait comprise. Comme Les belles-sœurs de Michel Tremblay. (3) D'ailleurs, en clin d'œil, ce fut la belle-sœur qui fut la dernière à comprendre ici.

#### **Notes**

- 1. J'ai en effet assisté au congrès « <u>50 ans après le rapport Rioux cultiver l'enseignement des arts au Québec. Arts, sociétés et partage des savoirs.</u> » les 15, 16 et 17 mai 2019 à Montréal. Et, j'ai vu la pièce le 17 mai au soir.
- 2. Je n'ai pas pris ce nom au hasard. Ce village a fait un jumelage avec celui de Sainte-Élisabeth au Québec. Le livre de Moussa Konaté et collaborateurs, *Sur les petites routes de la démocratie*, (Montréal : *écosociété*, 1999) nous en parle.
- 3. https://fr.wikipedia.org/wiki/Les Belles-sœurs

#### Index

# 50 ans après le rapport Rioux - cultiver l'enseignement des arts au Québec. Arts, sociétés et partage des savoirs.

D.I., Delinkan Intellectuel, revue d'actualité et de culture, Vol. 21 no 02, Textes culturels : www.societascriticus.com

J'ai assisté à ce congrès les 15, 16 et 17 mai 2019 à Montréal. Le premier jour s'est déroulé au *Musée des beaux-arts de Montréal* et les deux derniers au *Pavillon J.-A.-DeSève* de l'*Université du Québec à Montréal*.

# **Commentaires de Michel Handfield (2019-05-22)**

Dans mon texte précédent sur « <u>La nuit où Laurier Gaudreault s'est réveillé</u> » au *TNM*, je mentionne qu'un des personnages se plaint de l'absence d'arts et de culture universelle pour sortir de son milieu; pour se projeter plus loin. C'est ce que voulait donner le rapport Rioux et ce que demandent les intervenants du milieu scolaire et de l'éducation encore aujourd'hui, tel qu'entendu dans ce colloque.

Nous n'avons pas vu tout ce que proposait la *Commission Rioux*, car tel n'était pas le propos, mais certainement des éléments essentiels de ce rapport puisque pour savoir où l'on en est aujourd'hui et où l'on doit aller, il faut une idée de son rapport et de ce qu'il y avait – ou n'avait pas – avant lui pour nous situer sur un continuum.

Il y eut aussi la *Commission Parent* qui l'a précédé, mais elle faisait peu de place à l'enseignement des arts. Elle était encore utilitariste contrairement à ce qu'a proposé Rioux, vu la diminution du temps de travail et la place plus grande qu'allait prendre le secteur tertiaire dans la société postindustrielle en devenir que l'on voyait poindre à cette époque (1) :

« Il arrive, toutefois, qu'aujourd'hui, et demain de plus en plus, à cause de la productivité accrue dans les secteurs primaire (agriculture, mines, pêcheries) et secondaire (industries), la majorité des individus qui vivent dans les sociétés industriellement avancées œuvrent en progression constante dans le secteur tertiaire, c'est-à-dire le secteur des services, qui requiert des capacités totalement différentes. D'autre part, et comme voie de conséquence à la productivité accrue dans les secteurs primaire et secondaire (qui sont ceux où les notions de production et de productivité s'appliquent, le secteur tertiaire ne se fondant pas exclusivement sur ces impératifs), la durée de travail diminue d'une façon très marquée. Depuis le début du siècle, on est passé de quatre-mille heures par année à moins de la moitié, soit environ deux-mille. Le travail qui avait été l'impératif majeur des premiers stades de la société industrielle cesse de l'être autant. Pour la première fois depuis le début de la révolution industrielle, les éducateurs

peuvent envisager des finalités autres que celles de l'économie et des exigences du système industriel. E[t] doivent même commencer à former des personnes d'abord, et des travailleurs ensuite. On le faisait, dans le passé, pour un petit nombre à qui on dispensait un enseignement non utilitaire; enseignement que la Commission Parent qualifie d'humaniste, et qui avait pour fonction de couler dans un moule intellectuel et moral unique ceux qui allaient former la classe supérieure de la nation. [2] Sans porter jugement sur ce type d'enseignement, il va sans dire qu'il n'est aucunement question de le généraliser, car même si on démontrait qu'il était valable à un moment donné, pour une certaine élite, il ne serait pas démontré pour autant que cet enseignement puisse satisfaire aux exigences de la masse des étudiants d'aujourd'hui et de demain. » (3)

Cependant, selon qui regarde son rapport, on peut y voir encore de l'utilitarisme, le secteur des services requérant des capacités totalement différentes pour paraphraser Rioux dans ce passage. Dans des discussions quelqu'un mentionnait que Rioux, à l'époque, regardait vers les métiers et professions qui demandaient une maitrise technique des arts et dessins par exemple. Mais, il regardait aussi du côté du développement personnel quand il dit, un peu plus loin dans ce même paragraphe, que les éducateurs doivent commencer à former des personnes d'abord, et des travailleurs ensuite.

Il faut bien comprendre, pour saisir le *Rapport Rioux*, que la société postindustrielle n'est pas le « *stade suprême* » de la société, mais bien un entredeux. Elle était entre la société industrielle que l'on quitte et une nouvelle société en devenir, technocratique croyait-on, mais pas totalement définie. Maintenant, on pourrait dire que c'est de la société numérique qu'il s'agit.

Au temps de passage entre deux sociétés, il visait à outiller les jeunes pour une société en devenir, mais pas encore précisée. Mais, on avait quand même l'intuition à l'époque que les arts et la culture en feraient partie, soit pour le travail, soit pour combler le temps libéré par la productivité et accordé aux loisirs grandissant. Toffler voyait d'ailleurs poindre une industrie des loisirs dans *Le choc du futur*, où l'on vendrait de l'expérience culturelle et humaine par exemple. Il ne pensait peut-être pas que ça irait jusqu'à vivre ces expériences sur nos téléphones intelligents par contre. Mais, on en est là.

Malgré tout cela, les arts sont encore le parent pauvre de l'éducation. On coupe encore dans les bibliothèques scolaires et les locaux d'arts dans certaines écoles. Si, au moins, pour les bibliothèques, on formait les jeunes à utiliser leurs tablettes pour avoir accès aux livres numériques, ce serait déjà un moindre mal, car ils apprendraient ainsi que ces outils ne sont pas que ludiques, mais aussi des outils productifs.

Enfin, ce que j'ai retenu de plus important de ces trois jours, c'est qu'il ne faut pas penser les arts et la culture en silos, mais plutôt comme un nuage enveloppant l'éducation. C'est diffus, léger et ça s'infiltre par tous les pores. Une réactualisation du *Rapport Rioux* est donc nécessaire sous l'éclairage des recherches et expériences d'aujourd'hui telle que présentée dans ce colloque.

Ceci étant dit, voici la liste des ateliers auxquels j'ai participé, avec les intervenants et les sujets présentés. Je n'ai pas vraiment pris de notes, sauf peut-être quelques remarques personnelles ou des pages internet en référence, car trop riche en informations pour avoir le temps de prendre des notes sans en perdre des parties. Je souhaite donc que les présentations se retrouvent disponibles sur un espace du colloque. En fait, il serait bien de regrouper ce qui s'est fait dans les trois colloques sur un espace commun « Les 50 ans du rapport Rioux, 2018-2019 » qui pourrait être enrichi avec le temps, car il se fera peut être d'autres travaux sur le sujet, comme des articles, mémoires de maitrise ou doctorats. Une page de discussions Facebook pourrait aussi être envisageable. On ne doit pas écarter les moyens d'aujourd'hui.

#### Jour 1, 2019-05-15

# > Marcel Fournier, présentation de Marcel Rioux et de son rapport

Au centre du rapport Rioux, il y a une dialectique arts-société. En gros, le Rapport Rioux défendait l'idée que la créativité artistique permettait le rayonnement de la créativité dans toutes les sphères de la société. Il reviendra sur cette idée en 1975 alors qu'il a présidé le Tribunal de la culture, dont on retrouve maintenant le texte intégral sur l'internet. Pour lui la culture c'est« l'affaire de tout le monde ».

Rapport du Tribunal de la culture, *Liberté*, no 101, décembre, 1975, disponible sur <a href="https://books.openedition.org/pum/22032?lang=fr">https://books.openedition.org/pum/22032?lang=fr</a>

# > Alain Kerlan: De la formation des artistes comme « éducation esthétique de l'humanité »

Le rôle de l'art : recréer du lien ! Rapprocher les gens dans la communauté. J'ai aussi noté que le *Rapport Rioux* est dans la filiation des *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme* (1795) de Schiller :

http://classiques.uqac.ca/classiques/schiller\_friedrich\_von/lettres\_sur\_education/schiller\_lettres\_sur\_education.pdf

### Notes personnelles:

Mais, l'art c'est quoi? Une communication; une forme de représentation de soi; de nos préoccupations face au monde ou du monde face à nous. Une forme d'appropriation du monde! Michel H.

## > S-1.1 Approche historique

- Marcel Fournier : Une commission, un président et un contexte

Beau portrait de Rioux qui mérite d'être publié.

- Marie J. Jean 1969 2019 : la diffusion des arts visuels
- Yves Jubinville : Autour du Rapport Rioux : bilan historique de la formation théâtrale professionnelle au Québec (1942 2015)

Les théâtres créent des écoles de théâtre, comme l'école du *TNM*, au début des années 1950. Le *Rapport Rioux* est dans l'anticipation. Il ouvre des possibles, comme l'intégration de l'enseignement des arts au niveau universitaire. Ce sera le cas avec la création de l'*Université du Québec* par exemple.

Il reproche aussi à la *Commission Parent* d'avoir exclu l'art et la création de l'éducation. Une forme de technocratie de l'éducation qu'on veut utilitariste et économique.

- Jonathan Lachance : Les racines du programme de «design de l'environnement» de l'UQAM, 1969–1974

# Discussions de groupe :

Sur la remarque que l'interdisciplinarité dont parlait Rioux n'est pas arrivé j'ai souligné qu'ayant eu Marcel Rioux comme professeur en « *Culture connaissance et idéologie* » je crois, comme le disait aussi Marcel Fournier (que j'ai aussi eu comme professeur à la même époque), que Marcel Rioux s'intéressant a la base, aux gens, aux artisans et que l'interdisciplinarité est arrivée de là. Des médecins ou des avocats, par exemple, qui ont quitté leur profession pour aller en théâtre. Mais, vu les programmes de subventions en silos de nos ministères, elle n'est malheureusement pas arrivée au niveau des institutions (en éducation notamment) pour cette raison. Michel H.

#### Jour 2. 2019-05-16

#### > S-2.2 Culture et milieu scolaire

- Geneviève Côté et Caroline Paré La place de l'art et de la culture à l'école depuis le *Rapport Rioux* 

On nous a présenté une courte vidéo, « *Intégration de la dimension culturelle à l'école* » qui explique bien le sujet. Je l'ai retrouvé à cette adresse : https://www.youtube.com/watch?v=tG5JhNENbZc

J'ai aussi trouvé d'autres ressources comme:

Des vidéos d'Éducation Québec sur YouTube : https://www.youtube.com/user/MELSQuebec

Le Répertoire culture-éducation : <a href="https://cultureeducation.mcc.gouv.qc.ca/">https://cultureeducation.mcc.gouv.qc.ca/</a>

- William-J Beauchemin : Cartographier les transformations du champ institutionnel de la culture au Québec
- Mathieu Thuot-Dubé : L'objet culturel numérisé comme déclencheur d'un enseignement transdisciplinaire : la cocréation pédagogique par l'intégration des arts comme solution

Services pour le milieu de l'éducation à *BAnQ* : <a href="http://www.banq.qc.ca/services/services specialises/milieu education/">http://www.banq.qc.ca/services/services specialises/milieu education/</a>

EducArt : https://educart.ca/fr/

https://www.mbam.qc.ca/education-art-therapie/educart/

# > S-1.4 Le Rapport Rioux aujourd'hui

- Anne Robineau : Les enjeux du *Rapport Rioux* aujourd'hui : la participation culturelle à l'émancipation des cultures francophones

La nouvelle mission de l'école devait dépasser la seule formation de travailleurs et de consommateurs pour la société industrielle. Il fallait développer des pratiques émancipatoires. Apprendre à devenir. [Ou « créer des possibles » comme il le disait si souvent. Michel H]

- Claude Dauphin : Mutations actuelles des représentations conceptuelles de la musique dans le *Rapport Rioux* 

Le Rapport Parent pêche par une absence de regard sur l'enseignement des arts alors que la Commission Rioux place les arts au centre de l'enseignement.

[Pourtant l'enseignement des arts peut être très utilitariste aussi au besoin, mais pas exclusivement utilitariste! J'aime mieux un dentiste qui a fait de l'art pour reconstruire une dent par exemple. Michel H]

- Audrey-Kristel Barbeau : La participation musicale chez les personnes vieillissantes : de nouveaux horizons pour de nouveaux possibles
- Anna Kerekesù : À l'origine de la recherche-création au Québec : repères historiques du *Rapport Rioux* jumelés à une expérience sur le terrain

Quel genre d'être humain veut-on former? C'est une question importante que pose le *Rapport Rioux*.

RÉSEAU INTERNATIONAL DÉDIÉ À LA RECHERCHE-CRÉATION EN ARTS MÉDIATIQUES, DESIGN, TECHNOLOGIE ET CULTURE NUMÉRIQUE : <a href="https://hexagram.ca/index.php/fr/">https://hexagram.ca/index.php/fr/</a>

#### 3. 2019-05-17

## S-2.8 Nouveaux dispositifs de diffusion et d'appropriation culturelle

- Marie-Claude Larouche et coll. : Enjeux associés à l'usage de la *Fabrique* culturelle dans des classes de musique, d'art dramatique et d'arts plastiques

# https://www.lafabriqueculturelle.tv/

On parle beaucoup des artistes reconnus à l'international, peu des moins connus, plus locaux, pourtant fort intéressants. Ils ont des choses à dire et la *Fabrique culturelle* a fait des choses avec eux.

- Mathieu Thuot-Dubé et Julie Maès : Notre territoire, notre identité : la plateforme web éducative de *BAnQ* inspirée des pratiques en enseignement des arts : vers une nouvelle collaboration entre les institutions culturelles, l'école et le milieu de la recherche /

Cette plateforme web éducative de *BAnQ*, faite dans une perspective transdisciplinaire, sera lancée en 2019. (4)

- Marie-Claude Larouche et coll. : Enjeux associés à l'usage de la plateforme ÉducArt en classe d'éthique et de culture religieuse au secondaire. En l'absence de Marie-Claude, ce fut présenté par Thibault Zimmer du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

## S-2.10 Nature et visées de l'éducation artistique

- Maryse Gagné et Christine Faucher : Pourquoi l'art à l'école? Rapport Rioux et développement holistique de l'élève
- Alexandra Pilote : Les pratiques de régulation des enseignants en arts plastiques au secondaire face aux questions sensibles abordées par leurs élèves
- David Pariser Teaching social justice versus teaching the visual arts

Deux citations que j'ai notées :

- « Rioux/Marcuse believe that the arts by their very nature are transformative and progressive. »
- « Teaching art « the right way » will help to change/liberate society. »

#### **Conclusion**

Je ne suis pas resté en après-midi, car j'avais du théâtre (*TNM*) en soirée. De toute façon, il y avait plusieurs ateliers en même temps, ce qui fait qu'il était impossible d'assister à tout et que des actes ou documents du colloque devraient être publiés sur l'internet tel que je l'ai suggéré plus haut. Ceci clôt donc mon bref rapport d'activité.

#### **Notes**

- 1. Pensons aux livres *La société postindustrielle* de Touraine et *Le choc du futur* d'Alvin Toffler à cette époque.
- Le Choc du futur est une version étendue d'un article éponyme publié par Alvin Toffler en février 1965 dans Horizon (en). Le livre est paru en 1970 en anglais et 1971 en français chez Denoel/Gonthier, coll. Médiations, Paris.
- TOURAINE, Alain, 1969, *La société postindustrielle*, Paris: *Denoël*, coll. *Médiations*.
- 2. Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur l'Enseignement dans la Province de Québec (I. II. p.5).

- 3. RIOUX, Marcel (1919-1992), sociologue, *Université de Montréal*, "*La société, la culture et l'éducation. Rapport Rioux*" (1968): <a href="http://classiques.uqac.ca/contemporains/rioux\_marcel/rapport\_rioux\_societe\_culture/Rapport\_rioux\_culture.pdf">http://classiques.uqac.ca/contemporains/rioux\_marcel/rapport\_rioux\_societe\_culture/Rapport\_rioux\_culture.pdf</a> pp. 9-10
- 4. <a href="https://isarta.com/infos/nouveau-mandat-pour-avenue-8-qui-va-realiser-une-plateforme-educative-numerique-de-la-bang/">https://isarta.com/infos/nouveau-mandat-pour-avenue-8-qui-va-realiser-une-plateforme-educative-numerique-de-la-bang/</a>

## **Hyperliens**

- https://rapport-rioux.ugam.ca/accueil-collogue/
- <a href="https://www.facebook.com/rapportrioux/?tn-str=k\*F">https://www.facebook.com/rapportrioux/?tn-str=k\*F</a>
- <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Marcel\_Rioux">https://fr.wikipedia.org/wiki/Marcel\_Rioux</a>
- http://classiques.ugac.ca/contemporains/rioux marcel/rioux marcel.html
- <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Alvin Toffler">https://fr.wikipedia.org/wiki/Alvin Toffler</a>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Le Choc du futur
- <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Alain Touraine">https://fr.wikipedia.org/wiki/Alain Touraine</a>
- http://classiques.ugac.ca/contemporains/touraine\_alain/touraine\_alain.html

#### Index

# **Quadriptyque I-II-III**

D.I., Delinkan Intellectuel, revue d'actualité et de culture, Vol. 21 no 02, Textes culturels : www.societascriticus.com

8-11 MAI (terminé) 70 MINUTES AGORA DE LA DANSE | ÉDIFICE WILDER - https://agoradanse.com

Trois chorégraphes (Deborah Dunn, Lucie Grégoire et Benoît Lachambre) convoquent d'autres formes de beauté et de virtuosité en embrassant les possibilités de la danse intégrée.

Pionnière au Québec de cette approche réunissant danseurs avec et sans handicap, la chorégraphe et interprète en fauteuil roulant France Geoffroy examine et dynamise son langage en faisant appel à des créateurs établis, mais néophytes dans ce créneau. Une première expérience qui ouvre une brèche de liberté dans leur propre démarche, un espace d'ouverture totale. France Geoffroy aborde *Quadriptyque* comme un legs pour la danse intégrée du Québec.

Aux trois chorégraphes présentés à l'Agora, l'invitation de la danse intégrée inspire un état d'éveil perpétuel, sans apriori, une autre beauté, une présence simultanément (méta)physique et politique dans le regard d'une société hypernormée. Ceci nous donne trois créations :

- I. Deborah Dunn s'inspire du célèbre film *Casablanca* pour incarner dans un quintette la double conscience émotive et politique qui incombe à tout corps atypique sur scène.
- II. Lucie Grégoire cisèle un délicat duo sur le besoin d'enracinement et l'appel à l'errance de l'être humain.
- III. Benoît Lachambre entraine France Geoffroy dans les méandres du souffle, des ondes vibratoires qui relient leurs deux corps, sous le regard intime de la caméra en direct portée par l'artiste visuelle Marie-Hélène Bellavance.

Et si la danse intégrée élargissait le champ perceptif et esthétique de la danse contemporaine?

C'est le pari – ou plutôt la conviction affirmée de *Quadriptyque*, projet tentaculaire qui vient coiffer plus de vingt ans de pratique en danse intégrée, dont quinze avec sa compagnie *Corpuscule Danse*. Amorcé en 2016, il articule des volets de recherche, de pédagogie, de création et de diffusion, dont fait état la plateforme web <a href="www.quadriptyque.com">www.quadriptyque.com</a>, avec ses contributions actuelles et à venir des auteures Aline Apostoslka, France Geoffroy, Sophie Michaud, Katya Montaignac.

# **Commentaires de Michel Handfield (2019-05-11)**

Attention, je dirais trame brisée, mais ce n'est pas un reproche. Loin de là.

Les deux premières prestations pouvaient être vues comme une suite dramatique. D'abord, un hommage au film *Casablanca*, qui se passe durant la guerre 1939-45, et qui implique un conflit moral entre l'amour et la vertu. (1) J'ai trouvé que l'interprète principale jouait très bien de la séduction dans cette prestation pour avoir gain de cause. Son fauteuil roulant n'était point un obstacle.

La seconde prestation aurait pu être la fuite de deux évadés d'un camp de concentration, une handicapée avec beaucoup de courage et un prisonnier ayant tous ses membres, mais ayant besoin d'elle pour oser s'évader malgré les risques. Une leçon de dépassement inspirée par l'héroïne, car elle continue à avancer même lorsqu'elle perd ses prothèses. Naturellement, comme elle n'est pas surhumaine, son compagnon lui vient en aide, car sans elle, sans son courage, il n'aurait jamais osé aller jusque là. Ils sont en osmose dans cette aventure.

J'attendais la suite après l'entracte. Coup de théâtre, même si on parle de danse ici. Pas vraiment surprenant quand on est dans un « *Quadriptyque* » à trois pièces plutôt que quatre !

Nous avons plutôt eu droit à une improvisation avec des parties de l'étage et de la salle comme éléments théâtraux, dont les lumières descendues sur scène. Les interprètes jouaient avec tout cela et une partie des spectateurs assis sur la scène.

On se retrouvait ici comme au temps de *Sol et Gobelet* (2), le metteur en scène dans le rôle de Gobelet et la directrice dans celui d'Isabelle (3) pour ceux qui ont connu cette série culte au tournant des années 1970. On nous a sortis de la zone de confort dans laquelle nous étions entrés dans les deux premières parties pour nous placer devant l'inconnu dans ce troisième acte.

En même temps, on perdait notre distance face à une histoire pour s'intégrer à une improvisation à notre niveau, car, par la magie de la caméra qui les suivait de près, on était à la fois spectateur et avec eux, au point qu'à certains moments j'aurais eu le gout d'interagir et de leur répondre. On faisait partie de cette folie créatrice et humaine. Quelque chose se passait entre nous. Si c'était l'objectif, ce fut réussi. Si ce n'était pas le but, c'est qu'ils sont allés plus loin que ce qu'ils croyaient atteindre. Cette magie a opéré le soir où j'y étais, du moins avec moi.

#### **Notes**

- 1. Casablanca: <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Casablanca\_(film">https://fr.wikipedia.org/wiki/Casablanca\_(film</a>)
- 2. https://fr.wikipedia.org/wiki/Sol\_et\_Gobelet
- 3. Un épisode, ici, de *Sol et Gobelet* avec Sol (Marc Favreau), Gobelet (Luc Durand) et Isabelle (Suzanne Lévesque) : *Les gars ragent* (12-11-1968) sur *YouTube* : https://www.youtube.com/watch?v=c3TqeSRqsbU

#### **Index**